en'Vie

Le magazine de Bischwiller

Février - Avril 2024
25



MODES D'ACCUEIL : LA VILLE MISE SUR LA QUALITÉ, LA PROXIMITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ

(PAGE 22)

FESTIVAL VIBRATION(S)
(PAGE 4)

BISCHWILLER ACCUEILLE LA 4e RENCONTRE RÉGIONALE DE « TERRITOIRES DE COMMERCE ÉQUITABLE »
(PAGE 15)

ENQUÊTE : BIEN VIEILLIR À LA RETRAITE
(PAGE 32)

BISCHWILLER







Sommaire

03 **ÉDITO DU MAIRE**

04 **VIVRE ENSEMBLE**
1 500 spectateurs pour sa 2e édition
L'éducation à l'art et à la culture
La caricature dans tous ses états
Bibliothécaire bénévole, pourquoi pas vous ?
Noël à Bischwiller !
Du sport sur ordonnance
Une diététicienne à l'école
Club de judo : un nouveau dojo

11 **ENVIRONNEMENT**
Covoiturez avec Klaxit
Une ZAER, c'est quoi ?

12 **D'ICI ET D'AILLEURS**
Marcel Usselmann : "Tout est question de silhouette, de caractère et de tolérance"
L'épicerie sociale « ESCAL »

15 **INITIATIVES**
Valoriser le commerce de proximité
L'Atelier des Fifres
Bischwiller accueille la 4e rencontre régionale de « Territoires de Commerce Équitable »

17 **SÉCURITÉ**
En sécurité sur le chemin de l'école
Trottinettes électriques : de nouvelles règles

18 **TALENTS**
Bastien Muller-Moingt, Champion d'Europe d'échecs : « J'aime gagner »

20 **TRANCHE D'ENVIE**

22 **LE POINT SUR...**
Modes d'accueil : la Ville mise sur la qualité, la proximité et l'accessibilité

27 **CONSTRUIRE L'AVENIR**
Une course d'orientation avec les militaires
Apprendre la démocratie en s'amusant
Une journée d'échanges sur la laïcité
Une nouvelle halle pour la Place de la Liberté
Un trophée pour le réseau de chaleur
Les ateliers municipaux ont déménagé
Les travaux dans la ville
Enquête : bien vieillir à la retraite à Bischwiller
Consultation citoyenne
La SOCONEC : un nouvel outil local de réhabilitation du patrimoine immobilier à Bischwiller

36 **MÉMOIRE**
Les cloches Edel de Bischwiller

38 **CARNET**
Les grands anniversaires
Inscription scolaire 2024-2025

40 **AGENDA**

46 **LIBRE EXPRESSION**

Ville de Bischwiller - Direction de la Culture et de la Communication
1-9 place de la Mairie - BP 10035 - 67241 BISCHWILLER CEDEX
Tél. 03 88 53 99 53 - communication@bischwiller.com - www.bischwiller.com
Directeur de publication : Jean-Lucien Netzer / Directeur de la rédaction : Guillaume Noth / Rédactrice en chef : Claire Termanini / Mise en page : wiwacom.
Avec la participation de Jean de Miscault et Stéphane Riff.
Crédits photos : © Ville de Bischwiller, sauf mentions.
Impression : Modern Graphic, papier certifié FSC / Tirage : 6 000 ex.
Dépôt légal : Février 2024 - ISSN 0767 - 855X



Inauguration du nouveau centre technique municipal, le 13 octobre 2023.

Édito

Ce premier magazine « en'Vie » de l'année 2024 est l'occasion pour nous de revenir sur les principaux faits marquants qui ont jalonné l'année 2023, de faire un bilan de l'action de la ville, et de tracer à partir de ces éléments les perspectives et les projets pour 2024.

Les actions les plus marquantes de l'année 2023 se concrétisent par l'aboutissement de gros chantiers structurants pour la ville : l'Espace Adrien Zeller, le Centre Technique Municipal, le réseau de chaleur, le fleurissement différencié, les projets culturels… Si ces actions et réalisations sont impressionnantes, il n'en est pas moins qu'il y a un an la situation était incertaine, nous n'avions guère de visibilité sur le maintien des grands équilibres financiers qui en dernier ressort mesurent l'efficience de l'action. Alors que nous sommes en période d'élaboration du budget, je peux annoncer que l'année 2023 a permis de maintenir les grands équilibres budgétaires, voire de dégager des marges de manœuvres rassurantes pour l'avenir.

Le budget 2024, que je soumettrai au débat du Conseil Municipal, restera prudent et soutenable. C'est l'orientation qui a toujours prévalu dans l'élaboration budgétaire depuis que nous avons en charge la responsabilité de conduire la politique de notre ville.

Désormais c'est une nouvelle année qui s'ouvre devant nous, mais l'année 2024 ne sera pas une oasis de quiétude car nous avons déjà pu mesurer les faiblesses qui caractérisent la situation économique. C'est pourquoi il nous faut redoubler d'efforts pour agir et la soutenir.

Notre politique doit être contracyclique, à savoir augmenter nos investissements dans les périodes de conjoncture basse, et les limiter lorsque la conjoncture risque de créer une situation de surchauffe.

De ce fait, il nous faut sortir des programmes d'investissements au plus vite, à savoir :

- La poursuite de l'intracting sur l'ensemble des bâtiments communaux et la rénovation énergétique des bâtiments pour réaliser des économies d'énergie.
- Le chantier du foyer Saint-Léon déjà engagé va se poursuivre pour s'achever en 2025.
- L'aménagement de la place de la Liberté et la construction de la halle de marché.
- L'implantation de nouveaux parkings : église Saint-Augustin et rue de la Gare.
- Étude de la réhabilitation et rénovation de la MAC Robert Lieb.

Globalement cela représente 4 millions de dépenses d'investissement qui devront être réalisés dans le respect des équilibres budgétaires à savoir sans augmentation des taux d'imposition et sans nouvel emprunt. C'est-à-dire que seul notre auto-financement doit permettre de réaliser ces projets.

Les engagements de l'ensemble de l'équipe sont volontaires et ont pour but de vous permettre de réaliser vos ambitions et vos aspirations : bien vivre à Bischwiller.

Bien à vous

Jean-Lucien Netzer,
Maire de Bischwiller

CULTURE

1 500 spectateurs pour sa 2e édition

Après une 1re édition en 2022 couronnée de succès, VIBRATION(S), le festival international de musique classique de Bischwiller, a fait son retour en octobre 2023 à la MAC - Relais culturel et à l'Église protestante.

Du 11 au 22 octobre et durant sept soirées mêlant artistes de renommée internationale comme régionale, le festival a accueilli plus de 1 500 spectateurs, dont plus de 150 jeunes de moins de 18 ans pour qui les concerts étaient gratuits.

Attentifs aux actions culturelles, des médiations ont également été organisées par la MAC, telles que la rencontre de Renaud Capuçon et Guillaume Bellom avec des élèves du collège Maurois et d'El Sistema Bischwiller, une masterclass de Inga Kazantseva à destination de deux classes de 6e du collège Maurois et une masterclass de François-Frédéric Guy à destination d'élèves du Conservatoire de Strasbourg.

Rendez-vous en octobre 2024 pour une troisième édition qui s'annonce tout aussi passionnante ! ■



Renaud Capuçon et Guillaume Bellom © TMTPHOTO



Emil Rovner et Alla Ivanzhina © HNN



Claire Désert



François-Frédéric Guy © HNN

CULTURE

L'éducation à l'art et à la culture

Depuis de nombreuses années la Ville de Bischwiller a développé un parcours culturel en direction des jeunes qui a été reconnu par l'État en 2023 en lui attribuant le label 100% EAC (Éducation Artistique et Culturelle).

LES TROIS PILIERS DE L'EAC SONT :

- **La connaissance** : s'approprier des repères culturels formels, historiques et esthétiques, porter un jugement construit et étayé en matière d'art et développer son esprit critique.
- **La pratique artistique** : accéder aux langages des arts, réaliser concrètement des projets, développer sa créativité.
- **La rencontre avec les œuvres et avec les artistes** : vise à faire l'expérience d'œuvres authentiques et de lieux de culture pour mieux se les approprier et développer sa curiosité.

À LA DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

À la jonction de ces trois domaines d'intervention, la médiation en art contemporain est en adéquation parfaite avec les grands objectifs de l'EAC.

Ainsi la Ville propose jusqu'à fin mars une biennale d'art contemporain qui permet, à travers un parcours dans la ville, de découvrir librement quatorze œuvres de quatre artistes de renom. L'art apporte un espace de réflexions et de dialogue que nous vous proposons d'explorer à travers des dispositifs de médiation variés proposés gratuitement avec la conviction que l'expérience de l'art est un enrichissement pour chacun : visites guidées du parcours dans son ensemble, visites guidées « 1h / 1 artiste », parcours d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire et structures périscolaires. Retrouvez toutes les dates dans l'agenda (pages 40 à 43).



Sur le territoire du Nord de l'Alsace, la compagnie EZ3_Ezio Schiavulli contribue à diffuser la culture chorégraphique à travers ses créations et ses ateliers.© EZIO

À LA DÉCOUVERTE DE LA DANSE CONTEMPORAINE

Créée sous l'impulsion du chorégraphe italien Ezio Schiavulli, la Cie EZ3 œuvre pour le développement de la création chorégraphique, la diffusion ainsi que la sensibilisation à la danse.

En résidence pour la 3e année sur le territoire de l'Alsace du Nord, elle propose différents projets aux partenaires culturels de la MAC de Bischwiller, aux établissements scolaires ainsi qu'à d'autres relais culturels du territoire.

À Bischwiller, les élèves de terminale du lycée Goulden pourront participer à des ateliers d'expression corporelle. Ces derniers passeront 8 heures aux côtés de Gabriele Montaruli, interprète de la Cie, pour découvrir la danse contemporaine et travailler ensemble sur une restitution finale qui sera présentée à d'autres élèves.

Par ailleurs, des ateliers mensuels seront proposés aux enseignants et aux élèves de la section « danse » de l'École Municipale des Arts de Bischwiller et donneront lieu à une participation au spectacle « La Caravane Électrique » qui se tiendra en mai à Wissembourg, Haguenau et Bouxwiller. ■

RENSEIGNEMENTS

Direction de la Culture et de la Communication

03 88 53 71 54
dcc@bischwiller.com

CULTURE

LA CARICATURE DANS TOUS SES ÉTATS

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la Ville a décidé de consacrer sa prochaine exposition temporaire, qui se tiendra d'avril à septembre 2024, à un sujet ô combien d'actualité : la caricature.

Forme d'art graphique complémentaire au discours dans les médias, elles véhiculent des messages et sensibilisent l'opinion du public. Dessins moqueurs à leur apparition au XVe siècle, puis instruments de satire sociale ou de propagande politique, symboles de la liberté d'expression, les fonctions de la caricature sont multiples.

En ces temps de surinformation, comprendre leur histoire, leur utilisation et leur diffusion semble essentiel ; savoir les déchiffrer est incontournable.

L'exposition offrira un aperçu de leur évolution à travers le temps et posera un regard particulier sur l'histoire franco-allemande à l'occasion de cette année d'élections européennes. Le dessin de presse ainsi qu'un petit focus sur Tomi Ungerer, caricaturiste alsacien par excellence, seront aussi au rendez-vous.

Exposition réalisée avec le soutien de l'ÉS.

À découvrir à partir du 14 avril à la Maison des Arts, 19 rue des Charrons. ■



BIBLIOTHÉCAIRE BÉNÉVOLE, POURQUOI PAS VOUS ?

Le réseau TILT est composé de 6 bibliothèques et de 3 médiathèques implantées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

La plupart de celles-ci fonctionnent grâce à l'investissement de plus de 80 bénévoles qui prêtent main forte à la quarantaine de professionnels. Leur aide précieuse permet de proposer les plages d'ouverture amplifiées, des animations pour les usagers et les écoles, l'équipement et la mise en rayon des documents et le bon fonctionnement de la navette.

La Médiathèque de Bischwiller et d'autres bibliothèques du réseau ont besoin de renforcer leurs équipes et sont prêtes à vous accueillir.

L'aventure vous tente ? Si vous aimez le contact avec le public, que vous avez un peu de temps libre et que l'univers du livre vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec la coordonnatrice des bénévoles qui saura vous renseigner et vous expliquer les différentes missions proposées. ■



Équipement d'un document avant sa mise en rayon.

CONTACT

Stéphanie FERREIRA
Coordonnatrice des bénévoles
03 88 52 52 87
stephanie.ferreira@agglo-haguenau.fr

ANIMATION

Noël à Bischwiller !



Le manège Circus pour s'envoler et toucher les étoiles.



Le marché de Noël.



Le très attendu Saint Nicolas et sa calèche illuminée.



Le père Noël et ses friandises.



Des ateliers créatifs.



Des spectacles gratuits.



Une ambiance féerique sur la place de la Mairie.

SANTÉ

DU SPORT SUR ORDONNANCE

Grâce au label « Prescri'Mouv », la Ville propose à ses habitants, en partenariat avec le réseau APSA (Accompagnement Prévention Santé Alsace - nouveau nom de REDOM), des activités sportives sur prescription médicale. Par les conseils de leur médecin généraliste, Rémy, 62 ans et Sylvie, 70 ans, ont pu intégrer le dispositif et participent depuis le mois de septembre à des séances de sport encadrées par Pierre, éducateur sportif de la Ville.

Tous les deux sont unanimes pour reconnaître que l'accès au dispositif est très simple. « Le point de départ, c'est d'en discuter avec son médecin pour savoir si nous pouvons en bénéficier. Ensuite, il faut contacter le service des sports de la Ville qui vous oriente vers la Maison Sport et Santé à Haguenau pour réaliser une petite série de tests physiques pour nous proposer un programme d'activités personnalisé. »

Depuis quelques mois ils se retrouvent à la MAC, tous les mardis matin pendant 45 minutes pour effectuer différents exercices adaptés au rythme de chacun, sous l'œil attentif et bienveillant de l'éducateur sportif.

Ces séances de sport encadrées et régulières les motivent à pratiquer une activité physique et surtout leur donnent envie de bouger plus dans leur quotidien. Sylvie nous confie qu'elle marche plus souvent depuis qu'elle a rejoint « Prescri'Mouv ». Rémy, qui n'aime pas marcher seul, participe aussi aux séances de marche du Club de l'Amitié, qui sont également proposées dans le cadre de « Prescri'Mouv », et est ravi de pouvoir le faire en groupe et d'échanger avec d'autres personnes.

Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, n'hésitez pas à en parler à votre médecin ou contactez la Direction des Sports, des Loisirs et de la Vie Associative pour en savoir plus au 03 88 53 99 30. ■



Pierre termine la séance avec quelques étirements pour limiter les courbatures.

UNE DIÉTÉTICIENNE À L'ÉCOLE

Dans le cadre du dispositif « Vita'Santé » de la Ville de Bischwiller, Laurine Miceli-Vallet, diététicienne au Pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace (Pôle APSA) est intervenue auprès des élèves de CE2 de l'école Erlenberg et du groupe scolaire Foch-Menuisiers.

Après avoir échangé sur leurs habitudes alimentaires et le rôle des aliments par rapport à la santé, la diététicienne a proposé aux enfants deux exercices : retrouver le groupe d'aliments grâce à la pyramide des aliments et corriger un menu de cantine en vérifiant si tous les groupes d'aliments étaient bien représentés.

L'objectif de cette intervention était de montrer aux enfants que manger équilibré, c'est manger tous les aliments sans privation en trouvant un équilibre dans la fréquence de consommation. « Manger un produit sucré au goûter tel qu'un biscuit au chocolat n'est pas un problème si c'est de temps en temps et que l'on varie avec d'autres goûters moins sucrés » explique M^me^ Miceli-Vallet.

La Ville poursuit ses actions en matière de santé en direction des établissements scolaires. Cette année, elle reconduira les séances sur la prévention buccodentaire en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire pour les maternelles et les CP ainsi que les interventions sur la diététique avec l'APSA pour les classes de CE2. Elle projette également d'organiser des actions sur les bienfaits de l'activité physique et du sommeil. ■



© AdobeStock

ASSOCIATIONS

Club de judo : un nouveau dojo

Depuis sa création en 1966, le Judo Club de Bischwiller n'a pas cessé de se développer pour compter aujourd'hui plus de 200 licenciés de tous âges et de tous niveaux.

UN PEU D'HISTOIRE

C'est dans une ancienne « baraque » aménagée avec quelques tapis de judo et un poêle à mazout que le club débute en 1966 sous la présidence de Charles Brossard.

Dans les années 80, Pierre Brousse, président, et Jean-Paul Becker, professeur de judo et entraîneur du club, souhaitent une salle plus adaptée pour accueillir ses licenciés. En accord avec la municipalité, une salle au sous-sol de la MAC-Relais culturel est aménagée à cet effet.

En 2017, le maire de Bischwiller, Jean-Lucien Netzer, propose à l'actuel Président Stéphane Riff, la construction d'un nouveau dojo pour répondre aux besoins grandissants de l'association au vu du nombre de ses nouveaux adhérents.

UN NOUVEAU DOJO À L'ESPACE ADRIEN ZELLER

Inauguré en mars 2023, ce nouveau dojo, situé dans l'Espace Adrien Zeller, est strictement voué aux entraînements et ne comporte pas de tribunes spectateurs. Cette salle, par son architecture avec notamment un plafond en caisson de bois lamellé collé, rappelle le style des salles d'entraînements que l'on peut voir au Japon.

Avec ses 260 m² de tatamis bleus et jaunes aux couleurs de la ville, la surface de combat a été doublée par rapport à celle de la MAC. Dès les premiers entraînements, les nouveaux tapis et le plancher en bois sur cales amortissantes de dernière génération ont recueilli l'unanimité des judokas du club et d'ailleurs.

LE JUDO, DÈS 4 ANS

Le Judo Club de Bischwiller propose des cours de judo, de jujitsu-self défense et d'éveil au judo pour les enfants âgés de 4 et 5 ans. Le club compte dans ses rangs des compétiteurs qui sont allés jusqu'au championnat de France et peut être fier d'avoir eu plusieurs judokas qui ont suivi un cursus d'accès au haut niveau au Pôle France de Strasbourg. D'ailleurs, l'un d'entre eux fait actuellement partie des cadres techniques du club. ■

RENSEIGNEMENTS

Président : Stéphane RIFF
Tél. 06 16 27 61 04
info@judo-bischwiller.fr
www.judo-bischwiller.fr



RETROUVEZ ÉGALEMENT À L'ESPACE ADRIEN ZELLER

La société de gymnastique de Bischwiller (danse, gym, Pilates…) et le Club de l'Amitié. Plus d'infos : www.bischwiller.com

Vous êtes victime ou témoin de violences sexistes et/ou sexuelles ? Suzon est là pour vous guider !



>> Une référente est à votre écoute de façon anonyme et confidentielle

>> Une orientation vers les partenaires locaux compétents pouvant vous accompagner

Demandez Suzon à l'accueil de la mairie ou au 03 88 53 99 44

BISCHWILLER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ENVIRONNEMENT

COVOITUREZ AVEC KLAXIT

Pour encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Alsace du Nord et ses intercommunalités membres ont lancé un programme de développement du covoiturage avec l'application Klaxit associée depuis peu à BlaBlaCarDaily.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1. **Les passagers et les conducteurs téléchargent l'application Klaxit.** Ils indiquent leurs adresses de domicile et de destination, ainsi que leur planning pour la semaine.
2. **L'application met en contact les membres** qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détours pour le conducteur.
3. **Le conducteur,** s'il le souhaite, **partage ses frais** de déplacement avec ses passagers via l'application, **de 2 € à 3 €** par trajet et par passager selon la distance parcourue.

En plus du partage des frais de déplacement, les utilisateurs de l'application peuvent **bénéficier de nombreux avantages en Alsace du Nord :**

- **Pour les conducteurs**, un bonus de 100 € de l'État à leur première inscription sur une plateforme.
- **Pour les passagers**, les 10 premiers trajets offerts grâce au soutien du territoire et une garantie retour-maison.
- **Pour tous**, un système de parrainage récompensé : 20 € pour le parrain et 10 € pour le filleul. ■

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION KLAXIT



UNE ZAER, C'EST QUOI ?

Garantir la sécurité énergétique pour la France et lutter contre le dérèglement climatique passent par l'accélération de la production des énergies renouvelables (EnR) sur le territoire national. Ainsi, la loi prévoit que les collectivités locales peuvent délimiter des périmètres dénommés « zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) » où les implantations seront facilitées. Des mécanismes d'incitation financière et de simplification dans les démarches administratives sont prévus.

Toutes les énergies renouvelables sont concernées. Mais la loi vise principalement les projets d'une certaine dimension. Aucun avantage n'est prévu pour les installations des particuliers.

Le conseil municipal de Bischwiller a délibéré pour définir une ZAER qui concernera les installations photovoltaïques de production d'électricité. Le périmètre recouvre toute la partie urbaine de la ville, ainsi que des sites propices comme la déchetterie, la station d'épuration ou encore les installations agricoles.

Ce zonage doit encore faire l'objet d'une validation par les services de l'État avant d'être opposable.

La Ville a déjà équipé deux bâtiments. D'autres projets sont à l'étude. Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Vous pouvez consulter les zones concernées par ce projet sur www.bischwiller.com dans la rubrique « Actualités ». ■



La Ville de Bischwiller s'est déjà fortement engagée dans la transition énergétique en installant des panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie et sur celui du nouveau centre technique municipal.

PORTRAIT

Marcel Usselmann

Tout est question de silhouette, de caractère et de tolérance



Marcel Usselman avec Sacha et Robin lors du dernier entraînement de l'année de l'école d'athlétisme.

Profession, sport, engagement sociétal… Marcel Usselmann a mené sa vie en véritable coureur de fond qu'il est. Il ne s'arrête jamais. Une passionnante leçon de vie.

La scène se passe dans une caserne de l'armée française à Tübingen, en Allemagne, au milieu des années 70. Un lieutenant s'approche de Marcel et lui annonce : « *Tu cours demain. Je t'ai inscrit au cross des armées.* » Le jeune appelé lui répond : « *Non ! Je n'ai pas pu passer mon permis, alors je ne cours pas.* » Qu'à cela ne tienne : le lieutenant règle l'affaire du permis en quelques minutes, alors Marcel fait la course et la gagne. Et depuis il n'arrête plus de courir…

Marcel Usselmann est né pendant le glacial hiver 1956. L'enfant de Bischwiller y a passé toute son enfance et son adolescence : l'école, le lycée, un brevet de compagnon de tourneur-fraiseur, un peu de foot et de lutte, mais il ne persévère pas, et tout de suite l'armée… Où il découvre ses capacités de coureur de fond. Quelques années après son service militaire, il prend une licence au Foyer Club des Jeunes Aloysia de Bischwiller (FCJAB). Et il enchaîne les kilomètres : dix ou douze entraînements par semaine, 150 à 170 km et quatre paires de chaussures par an, plus quelques courses. « *Je terminais entre la quatrième et la huitième place.* » À l'entraînement, Marcel multiplie les tours de piste autour du stade : « *C'est là que se forgent le mental et la puissance.* »

Quand il ne court pas, le Bischwillerois travaille. Et pas qu'un peu. Après son brevet, il a passé un bac technologique en cours du soir en développement des systèmes mécaniques, qu'il complète par une formation en gestion de production et management d'équipe à Sciences Po et de l'anglais.

Fort de ses compétences et de sa persévérance, il est recruté dans l'usine de Betschdorf de l'Américain Teleflex. Il y passe 40 ans et est appelé par les usines que le groupe possède aux quatre coins du monde pour y installer ou mettre au point des chaînes industrielles : à Manchester, en Malaisie, aux États-Unis, en République Tchèque… À 62 ans, il décide d'arrêter mais est rappelé pour une dernière mission en Allemagne… Qui dure presque trois ans.

PRÉSIDENT DE LA SECTION ATHLÉTISME DU FCJAB

La course, le boulot… Et le chronométrage. Car, comme si le temps pouvait lui manquer, Marcel Usselmann s'est mis en tête de le mesurer : dans les années 1985, il est devenu chronométreur de courses. Passionné d'informatique, qu'il a appris en cours du soir - en plus du reste ! -, il acquiert un Amstrad 6128 sur lequel il « rentre » 450 coureurs, pas un de plus. Mais le progrès est considérable, quand il fallait jusqu'alors 1h30 pour sortir les résultats d'un cross, l'affaire est désormais pliée en une trentaine de minutes. Dans les années 1990, apparaissent les premiers codes-barres avant les puces d'aujourd'hui qui permettent de sortir les résultats presque instantanément. Et, les week-ends de courses, on voit toujours Marcel ou son épouse, Marie-Louise, et sa fille, Diane, au poste de chronométrage.

Finalement c'est presque naturellement que Marcel Usselmann est devenu, en 2019, le président de la section d'athlétisme du FCJAB. Avec une seule idée en tête : replacer le club aux premières places de l'athlétisme alsacien qui avait été les siennes durant des décennies. Recrutement de nouveaux entraîneurs, intensification des entraînements, encadrement des jeunes, les premiers - bons - résultats tombent vite. Cette année, en trois meetings, les benjamines de Bischwiller ont, chaque fois, raflé les trois premières places. Au printemps dernier, elles sont passées à quelques centièmes de seconde du record de France du relais 800-200-800-200. En février 2023, Tom Kayser a gagné le cross minime du Grand Est. Et, avec Benjamin Parot, ils gagnent la Coupe de France du 4 x 1 000 m.

Tous les jeunes du club sont fiers de ces résultats. Leurs parents aussi. La leçon finale est pour Marcel : « *L'athlétisme forme la silhouette et le caractère et ça apporte la tolérance. C'est très utile dans la vie.* » ■

LE CROSS HENRI KUHN

En 2022, à l'occasion du cross Henri Kuhn, le FCJAB avait organisé un match Alsace-Moselle… Remporté par les Alsaciens. L'édition 2023 du 9 décembre était une confrontation organisée entre les jeunes Alsaciens et leurs voisins allemands.

Malgré des conditions climatiques peu clémentes et surtout la concurrence du 21e Cross du sapin, organisé à Sélestat, et de la 27e Corrida de Noël d'Illkirch/Graffenstaden, 605 athlètes ont franchi la ligne d'arrivée, les différents circuits ayant été tracés dans l'Espace Loisirs et Nature par l'état-major du président Marcel Usselmann avec le concours des services techniques de la Ville de Bischwiller.

Une belle réussite et un plaisir partagé !

VIE MUNICIPALE

L'épicerie sociale « ESCAL »

En 1995, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) crée le projet ESCAL (ESpace Convivial Alimentaire Local) se substituant ainsi à la cellule d'urgence en place.

Devenue complètement obsolète, cette action permettait de confectionner des colis alimentaires adaptés au plus près des besoins des familles en difficulté avec une distribution gratuite tous les 15 jours et de mettre en place un atelier cuisine à vocation éducative. En 1999, subventionnée par la Commune et la Collectivité européenne d'Alsace, l'ESCAL se transforme en « Épicerie Sociale » et agrandit ses locaux. Elle améliore son fonctionnement en favorisant l'aide à la réinsertion par un accès payant aux produits et propose au fil des années de nouveaux ateliers pédagogiques (sport, soins des mains…). Elle a élargi son offre à 18 communes avoisinantes.

C'est un véritable magasin : les bénéficiaires font des achats hebdomadaires, (montant en fonction de la composition familiale) et participent à hauteur de 10% du prix d'achat dans le commerce local. Ils composent librement leurs paniers avec l'assistance des bénévoles qui sont également disponibles pour écouter et prodiguer des conseils. Son accès n'est pas libre ! Les bénéficiaires sont accueillis après validation de leur dossier et selon des critères bien définis.

UN NOUVEAU GESTIONNAIRE

Conseiller de vente durant 23 ans, Régis Barbier occupe les fonctions de responsable de l'épicerie sociale depuis le 1er juin 2023.

Fort de son expérience professionnelle, le nouveau responsable a réagencé l'épicerie afin d'optimiser la visibilité des produits et d'améliorer la qualité d'accueil et d'écoute des bénéficiaires.

Depuis le 1er septembre, bénéficiaires et bénévoles évoluent dans cette nouvelle épicerie. Exit la petite salle d'attente sombre, place à une grande salle d'accueil lumineuse ! La grande table ronde installée au centre est une invitation au lien social, aux échanges constructifs et permet d'attendre son tour pour accéder au « petit magasin de proximité ».

L'ESCAL propose une offre alimentaire diversifiée et de qualité : produits de première nécessité, pain, fruits, légumes, laitages, mais aussi de la viande et du poisson.

Le CCAS achète les produits auprès de la Banque Alimentaire de Strasbourg, des commerçants locaux et certains proviennent de dons divers. ■





Palmyre MAIRE, Adjointe au Maire, Virginie Flouirac, Directrice du CCAS et Régis Barbier, Responsable de l'ESCAL, ont accueilli et fait visiter la nouvelle épicerie aux membres du Conseil d'Administration du CCAS de la Mairie d'Oberhoffen-sur-Moder (commune conventionnée).

ÉCONOMIE

Bischwiller accueille la 4e rencontre régionale de « Territoires de Commerce Équitable »

Le comité de pilotage du label « Territoires de commerce équitable » présidé par Michèle Muller, première adjointe et Elsa Pfrimmer, cheffe de projet de développement urbain, a eu le plaisir d'organiser, le 9 novembre dernier, la 4e Rencontre régionale de « Territoires de commerce équitable » en collaboration avec Marie-Luz Philippe, déléguée générale de Colecosol.

Une journée instructive et riche en questionnements qui faisait suite aux trois premières rencontres ayant eu lieu dans d'autres villes engagées du Grand Est. Le lycée Goulden, membre actif du comité de pilotage, a accueilli l'ensemble des participants à la pause déjeuner pour prolonger les échanges autour d'un repas bio, local et équitable.

Cet évènement majeur a permis à notre ville et à l'ensemble de nos partenaires nationaux, régionaux et locaux, Colecosol, Artisans du Monde, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que les villes de Metz, Saverne et Wittisheim, de finaliser la charte nationale TDCE.

Réalisée en étroite collaboration avec les territoires, Colecosol et Commerce Équitable France, cette charte sera plus accessible en termes d'objectifs à atteindre pour fédérer plus de collectivités. Elle se concentrera davantage sur le suivi régulier et la communication des actions propres à chaque collectivité signataire avec une mise en réseau régionale. Des rencontres régulières dans le Grand Est entre collectivités et partenaires permettront de visibiliser leurs actions, partager leurs expériences et leurs expertises pour essaimer de nouvelles pratiques pouvant s'adapter à chaque échelle de territoire.

Les conclusions de ces échanges ont été communiquées aux Assises nationales du commerce équitable qui se sont déroulées à Paris le 21 novembre. ■



LA NOUVELLE CHARTE

5 champs d'actions à développer en fonction des spécificités de chaque territoire et de ses partenaires locaux

1. Augmenter la part des produits équitables dans les achats publics du territoire
2. Encourager l'éducation et la sensibilisation au commerce équitable pour développer une citoyenneté solidaire et écologique
3. Soutenir une économie porteuse d'effets sociaux et environnementaux positifs, sur le territoire comme à l'international
4. Intégrer le commerce équitable dans la politique de coopération et de solidarité internationales du territoire
5. Développer une culture du dialogue et de participation avec la société civile locale pour engager les territoires dans une économie plus équitable

ÉCONOMIE

VALORISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

La présence de commerçants, artisans et producteurs locaux à proximité de chez soi est un privilège. C'est pour cette raison que la Ville organise chaque année la « journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville » en partenariat avec les commerçants de Bischwiller dans le but de les mettre en valeur et de leur donner plus de visibilité !

La prochaine édition aura lieu le samedi 12 octobre 2024. A cette occasion, les habitants pourront rencontrer les commerçants et artisans participants autour d'un rallye, d'animations et de jeux dans leurs magasins et ateliers. De riches moments de rencontres, d'échanges et de plaisirs en perspective.

LABELLISÉE « QUATRE SOURIRES »

Suite à la Journée Nationale du Commerce de Proximité et de l'Artisanat 2022, la Ville de Bischwiller et douze de ses commerçants, ont décroché un 4e sourire au concours du Label National « Commerce et Artisanat dans la Ville ».

REJOIGNEZ-NOUS !

Déjà installé ou nouvellement arrivé, vous souhaitez participer à cet évènement ? Contactez Fanny Stenger au 03 88 53 99 20 ou par mail fanny.stenger@bischwiller.com. ■



L'ATELIER DES FIFRES

Début novembre, une boutique collaborative a ouvert ses portes dans la rue Raymond Poincaré à Bischwiller : L'Atelier des Fifres. Il s'agit d'un dépôt-vente spécialisé dans l'artisanat et la création locale. Ce concept original est porté par Adeline Scherding, artisane.

Vous trouverez une large gamme de produits de décoration et de nombreuses idées cadeaux faits main par des artisans locaux. La boutique est ouverte du lundi au samedi.

LES ARTISANS PRÉSENTS DÈS L'OUVERTURE :

- Le Cocon de Zouh - graphiste ;
- Sur1coupdetete - crochet décoratif ;
- Laure Fradin - souffleuse de verre ;
- Au fil de Lilly - personnage en crochet ;
- MeyCorde - tressage en paracorde et impression 3D ;
- O grés des bois - travail du bois ;
- CreAdOu - figurines en argile polymère.

Depuis d'autres artisans ont rejoint l'aventure.

LES ATELIERS PARTAGÉS

L'Atelier des Fifres met à disposition un espace de production pour les artisans locaux. Bureaux, matériels de production, stockage, tout est mis en œuvre pour répondre aux besoins des créateurs.

LES ATELIERS PARTICIPATIFS

L'Atelier des Fifres propose également des ateliers pour s'initier à l'art culinaire, au filage de laine, à la peinture, etc. Les thèmes proposés sont variés et évoluent au fil de l'année.

Si vous êtes artisan et que vous souhaitez animer un atelier ou proposer vos produits à la vente. Contactez Adeline Scherding au 06 71 00 09 91 ou contact@atelierdesfifres.fr. ■



L'Atelier des Fifres a été inauguré le 17 novembre en présence de Jean-Lucien Netzer, Maire de Bischwiller et de sa première adjointe Michèle Muller.

EN SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

En octobre dernier, les élèves de CP du groupe scolaire Foch Menuisiers ont suivi une séance de prévention à la sécurité routière animée par un agent de la Police Municipale. À cette occasion, un gilet réfléchissant, offert par la Communauté d'Agglomération de Haguenau dans le cadre du dispositif « Rendez votre enfant visible », leur a été remis.

De nombreux enfants empruntent tous les jours le chemin de l'école à pied ou à vélo. Le partage de la circulation avec les autres usagers de la route n'est toutefois pas sans risques. C'est pourquoi la Police Municipale a souhaité sensibiliser les enfants aux dangers de la route avec une intervention théorique et une mise en pratique adaptée à leur classe d'âge.

Bien se comporter sur le trottoir, regarder à gauche et à droite avant de traverser, être vigilants lorsque l'on passe devant une sortie de garage, lever la tête pour anticiper les dangers font partie des gestes que les enfants doivent adopter quotidiennement pour se déplacer en toute sécurité. L'agent de la Police Municipale a rappelé également les règles à connaître lorsque l'on est à vélo ou à trottinette (port du casque, équipements obligatoires, comportement sur le trottoir). Équipés de leur gilet jaune, les enfants ont réalisé un parcours à l'extérieur de l'école en essayant d'appliquer correctement les recommandations faites par le policier municipal.

De retour à l'école, ce dernier a insisté sur l'importance de porter un gilet réfléchissant lorsqu'ils se déplacent à pied, à vélo ou à trottinette, pour être vu par les autres usagers de la route à plus de 150 m contre 30 m sans gilet. ■





TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : DE NOUVELLES RÈGLES

Avis aux utilisateurs de trottinettes, gyropodes ou encore hoverboards… Deux mesures du Plan national pour mieux réguler les trottinettes électriques et les autres Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) sont en vigueur depuis le mois de mars 2023.

ÂGE MINIMUM : 14 ANS

C'est un des objectifs phares du plan national de régulation des trottinettes électriques : faire passer l'âge minimum des utilisateurs de 12 ans à 14 ans pour limiter les accidents liés à l'inexpérience des plus jeunes conducteurs. Cela permet d'harmoniser l'accès aux EDPM avec l'âge minimum requis pour conduire un cyclomoteur ou une voiturette (14 ans).

DURCISSEMENT DES SANCTIONS

Deux infractions de 2e classe (amende forfaitaire de 35 €) sont désormais relevées en 4e classe, représentant une amende forfaitaire de 135 €, à savoir :

- Transporter un passager sur une trottinette et autres EDPM.
- Circuler sur une voie non-autorisée (sur la chaussée lorsqu'une voie cyclable est accessible, sur une voie rapide urbaine, sur les trottoirs…).

ASSURANCE OBLIGATOIRE

Depuis 2019, les EDPM comme les trottinettes électriques, sont considérés comme des véhicules terrestres à moteur et doivent donc être assurés obligatoirement avec une responsabilité civile. ■

Retrouvez l'intégralité des règles du Code de la Route concernant les trottinettes et autres EDPM sur le site de www.securite-routiere.gouv.fr



©SkyLine



Bastien Muller-Moingt, sur la première marche du podium en République tchèque.

INTERVIEW

Bastien Muller-Moingt, Champion d'Europe d'échecs : « J'aime gagner »

Le jeune titulaire du Cercle d'échecs de Bischwiller est devenu cet été, en République tchèque, champion d'échecs en parties lentes, catégorie U 12, de l'Union européenne. Rencontre avec Bastien Muller-Moingt, qui nous reçoit vêtu de son beau sweatshirt de l'équipe de France d'échecs.

À 12 ans, le jeune licencié du Cercle d'échecs de Bischwiller a déjà un très beau palmarès à son actif : champion de France U 12 en parties rapides et champion de l'Union Européenne U 12 en parties lentes. Et quand il ne joue pas ou ne s'entraîne pas aux échecs, il va au collège, joue au foot, rigole avec ses copains, lit… Normal quoi !

en'Vie : En quelle classe es-tu ?
Bastien Muller-Moingt :
Je suis en 5e au collège du Ried à Bischheim.

en'Vie : Tu travailles bien ? Quelles sont tes matières fortes ?
B. M.-M. : Oui, ça va, c'est plutôt facile. Je suis bon en maths, en sport, à peu près partout sauf en arts plastiques.



“J’aime bien jouer contre des personnes plus âgées et plus fortes que moi.”

en’Vie: Fais-tu du sport?
B. M.-M.: Oui, je joue au foot au Strasbourg Université club à Strasbourg. Je joue arrière gauche. Je suis en équipe 1.

en’Vie: Est-ce que tu lis, est-ce que tu joues aux jeux vidéo?
B. M.-M.: Oui, je lis des romans. Actuellement je lis «Croc Blanc». J’aime bien aussi «Arsène Lupin» ou encore les romans d’Agatha Christie. Je ne joue pas aux jeux vidéo: je n’ai pas le temps.

en’Vie: Et tes copains, cela doit les étonner que tu ne joues pas aux jeux vidéo?
B. M.-M.: Ils me demandent pourquoi je ne joue pas. Je leur dis que j’ai autre chose à faire. Ça les fait rigoler.

en’Vie: Alors justement, ce qui t’occupe beaucoup, ce sont les échecs. Depuis quand joues-tu?
B. M.-M.: J’ai commencé à jouer à 4 ans. Mes parents jouent tous les deux aux échecs à haut niveau. Mon père est maître de la Fédération Internationale D’Échecs (FIDE) et ma mère est maître international. Ma petite sœur Julia a 5 ans et s’est déjà qualifiée pour le championnat de France. On joue assez souvent ensemble.

en’Vie: Qu’est-ce que tu aimes dans les échecs?
B. M.-M.: J’aime bien gagner. J’aime bien jouer contre des personnes plus âgées et plus fortes que moi.

en’Vie: Est-ce que tu trouves ça beau?
B. M.-M.: Oui, surtout les jeux en bois.

en’Vie: Où est-ce que tu t’entraînes?
B. M.-M.: Je joue au Cercle d’échecs de Bischwiller depuis cinq ans. C’est le meilleur club d’Alsace, c’est même probablement le meilleur de France. Roland Reeb nous aide beaucoup, notamment à trouver des sponsors pour nos déplacements.

en’Vie: Ça te prend beaucoup de temps?
B. M.-M.: Je travaille, je m’entraîne et je joue entre 10 et 15 heures par semaine: près de 2 heures par jour plus une partie par équipe le week-end.

en’Vie: C’est quoi travailler aux échecs?
B. M.-M.: C’est étudier des parties dans des livres, c’est faire du calcul, de la tactique, apprendre à prévoir 5 ou 6 coups à l’avance. C’est s’entraîner à toutes les phases du jeu.

en’Vie: Aujourd’hui, quel est ton niveau?
B. M.-M.: J’ai rejoint l’équipe de France, en mai dernier. On est sept en U 14. J’ai gagné les championnats de France U 12, en parties rapides, en juin, à Asnières-sur-Seine. C’était sympa: c’était mon premier vrai titre. En août, j’ai aussi participé aux championnats de l’Union européenne, à Kouty Nad Desnou en République tchèque. Le niveau était beaucoup plus fort. J’ai gagné le titre en parties lentes en U 12. Actuellement, je pense être dans les cinquante meilleurs mondiaux de ma catégorie.

en’Vie: Comment tes copains ont-ils réagi après ces deux titres?
B. M.-M.: Ils m’ont félicité. Ils me traitent d’intello. Ce n’est pas faux en fait.

en’Vie: Et les championnats du monde, alors?
B. M.-M.: J’aimerais beaucoup y participer l’année prochaine avec les U 14.

en’Vie: Tu aimes bien l’ambiance des matchs?
B. M.-M.: Oui, j’aime bien jouer par équipe.

en’Vie: Qu’est-ce que tu fais avant les parties de championnat?
B. M.-M.: Je me repose. J’aime bien marcher aussi. Juste avant, j’ai besoin de calme.

en’Vie: Qu’est-ce que tu veux faire quand tu seras grand?
B. M.-M.: Je voudrais travailler dans l’univers du sport, pourquoi pas comme journaliste. Sinon, j’aimerais bien aussi être prof de maths.

en’Vie: Tu n’envisages pas de devenir joueur d’échecs professionnel?
B. M.-M.: Non, pas trop. Mais je continuerai à jouer pour me faire plaisir et gagner quelques tournois. Je pourrais aussi donner des cours à côté pour un ou deux élèves. Bien sûr j’aimerais bien être champion du monde chez les jeunes et devenir grand maître. ■




1


2


3


4

1. **Commémoration du 11 novembre** *au Monument aux Morts, square Charles de Gaulle.*

2. À l'occasion du **forum de l'accueil familial** *qui s'est tenu le 18 novembre à l'Espace Adrien Zeller, une quarantaine de professionnels ont pu échanger sur des thématiques liées à la petite enfance.*

3. **Forum des métiers de la Défense, de la Sécurité et de la Justice** *qui s'est tenu samedi 18 novembre à la MAC - Relais culturel de Bischwiller.*

4. Près de 280 personnes ont participé à la **fête des aînés** *organisée par la Ville le 29 octobre à la MAC Robert Lieb.*

5. Les jeunes élus du **Conseil Municipal des Enfants** *se sont réunis, le 27 novembre, à l'occasion de la séance plénière d'installation. Félicitations à eux pour leur engagement citoyen !*

6. Quelque 194 méritants ont été honorés lors de la **réception des champions** *orchestrée par Jean-Pierre Datin, adjoint et président-délégué de l'OSCL, le 8 novembre.*

7. Nos commerçants de Bischwiller récompensés à l'occasion de la cérémonie de remise des **Trophées Label Qualité Accueil 2023** *qui s'est tenue le 8 novembre ! Bravo à Pépites de Vin (Diamant), à la Boulangerie Karcher et aux Assurances Stauth - Allianz (Or).*

8. **Réception du fleurissement,** *organisée le 27 octobre, mettant à l'honneur tous les habitants qui contribuent à l'embellissement de la ville.*


5


6

Associations, étudiants, élus, particuliers et anonymes, ils ont fait l'actualité des derniers mois dans notre ville. Clin d'œil à quelques-uns d'entre-eux...


7


8

DOSSIER

Modes d'accueil : la Ville mise sur la qualité, la proximité et l'accessibilité



Atelier cuisine au périscolaire maternel installé dans les locaux de l'école maternelle Hasensprung.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Bischwiller met en œuvre une politique volontariste en matière de développement des modes d'accueil autant pour les enfants de 0 à 6 ans que pour ceux qui sont scolarisés, pour permettre aux familles de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

Dans cette démarche, l'accueil familial bénéficie du soutien du Relais Petite Enfance (RPE) géré par la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) qui assure également depuis 2018 le développement de l'accueil périscolaire maternel et élémentaire. La Ville, quant à elle, propose deux structures dédiées à la petite enfance : la très grande crèche familiale « du cocon au Papillon » et la petite crèche collective « Les p'tits dauphins ».

L'objectif commun de la CAH et de la Ville de Bischwiller est de garantir un accueil de qualité à tous les enfants âgés de 0 à 10 ans et à leurs familles. L'égal accès est une préoccupation permanente de la Ville dans la mise en œuvre de cette politique.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistantes(s) maternelles(ls), les parents et leurs enfants.

Pour les parents ou les futurs parents, il n'est pas toujours facile de savoir où s'adresser lorsqu'on est à la recherche d'une solution d'accueil pour son enfant. Le RPE les informe sur des différents modes d'accueil existant sur le territoire. Il les soutient également dans leur rôle de parents et les accompagne dans leurs fonctions de parent employeur (établissement du contrat de travail, congés payés, arrêt maladie…).



Très régulièrement, le RPE organise des ateliers d'éveil musical pour les enfants accompagnés de leurs parents ou de leur assistant(e) maternel(le).

Un lieu de rencontres et d'échanges

Tous les mercredis et jeudis matin, le RPE propose des animations (ateliers créatifs, parcours sportifs, médiation animale et éveil musical) pour les enfants du territoire âgés de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur parent.

Un appui aux professionnels

Le RPE apporte également un soutien à la professionnalisation des assistantes(s) maternelles(ls). C'est un métier qui peine à recruter actuellement et d'ici 2030, 45% des assistantes(s) maternelles(ls) en activité seront à la retraite.

Si vous êtes assistant(e) maternel(le) ou si vous êtes intéressé(e) par le métier, le RPE est à votre disposition pour échanger avec vous sur les modalités d'obtention de l'agrément et sur vos droits.

De plus, le RPE organise des évènements tout au long de l'année, dont un job dating qui permet aux parents en recherche d'un mode d'accueil de rencontrer les assistantes(s) maternelles(ls) du territoire. ▸

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre la responsable du RPE :

Permanence téléphonique le mardi après-midi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique et accueil sans rendez-vous : mercredi et jeudi après-midi de 14h à 17h.

Accueil sur rendez-vous : vendredi de 14h à 18h.

Coraline SPEISSER,
Responsable de RPE
Annexe du Lion d'Or -
1-9 place de la mairie à Bischwiller.
03 88 53 99 52
relaispetiteenfance.bischwiller@agglo-haguenau.fr.

« LA MAISON DE L'ENFANT » : UN LIEU D'ACCUEIL POUR LES 0-6 ANS

« La Maison de l'Enfant » de Bischwiller se compose de deux crèches publiques : la petite crèche « Les P'tits Dauphins » et la très grande crèche familiale « Du Cocon au Papillon » gérées par la Société Publique Locale Accueil du Jeune Enfant et de la Famille (SPL AJEF).

Répondant parfaitement aux attentes dans de nombreux domaines (démarche éducative et pédagogique, valeurs, personnels qualifiés, restauration…), le contrat de concession avec la SPL AJEF pour la gestion des structures de la Maison de l'Enfant a été renouvelé avec confiance par le Conseil Municipal en novembre dernier.

Pensée comme un lieu d'accueil unique et éco-responsable, « La Maison de l'Enfant » offre un panel d'activités et de services aux enfants, aux parents et aux professionnels de la petite enfance :

- Des espaces mutualisés : salle sensorielle, salle de motricité, activités créatives, ludothèque.
- Un jardin collectif partagé et sécurisé avec une aire de jeu et un potager pédagogique.
- Des partenariats et des intervenants : musicien, « Maison de la Nature de Munchhausen », médiation animale, médiathèque.
- Du matériel de puériculture de qualité, ainsi que la mise à disposition de vélos cargo pour les assistantes maternelles.

« LES P'TITS DAUPHINS »

La petite crèche est un lieu d'accueil collectif destiné aux enfants âgés de 10 semaines à 4 ans ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h30.

Une équipe de 10 professionnels composée d'éducateurs de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'aides éducateurs est dédiée à la prise en charge des enfants. Un cuisinier confectionne les repas au sein de la crèche, privilégiant les produits locaux, de saison et bio et un agent technique assure l'entretien pour accueillir les enfants dans un environnement favorable à leur épanouissement.

Des journées pédagogiques et des formations sont organisées annuellement pour enrichir les pratiques professionnelles des membres de l'équipe.



1



2



3

1. « La Maison de l'Enfant », 6 rue du Château à Bischwiller.

2 & 3. Les enfants accueillis à la crèche « Les P'tits Dauphins » et à la crèche familiale « Du Cocon au Papillon » participent régulièrement à de nombreuses activités d'éveil.

« DU COCON AU PAPILLON »

Cette crèche familiale regroupe 28 assistantes maternelles salariées de la SPL AJEF et accueille des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans à leur domicile en préscolaire et périscolaire. Les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles participent également à des activités d'éveil et découvrent la vie en collectivité au sein des locaux de la Maison de l'Enfant.

Professionnelles de la petite enfance, les assistantes maternelles font de leur domicile un lieu de vie où l'enfant est écouté, respecté et où il pourra s'épanouir en sécurité. Elles sont accompagnées par une équipe d'encadrement constituée d'une directrice puéricultrice, d'une directrice adjointe éducatrice de jeunes enfants et de deux éducatrices de jeunes enfants.

Chaque année, elles bénéficient de journées pédagogiques, de formations et de visites à domicile.

INSCRIPTION

Pour la rentrée 2024, confiez votre enfant à des professionnels expérimentés et profitez d'un accueil de qualité à votre écoute.

Tarif pour une famille avec un enfant :

- Entre 0,38 €/heure et 3,09 €/heure en crèche familiale.
- Entre 0,46 €/heure et 3,71 €/heure en crèche collective. *Ce tarif horaire inclut les prestations d'accueil, les repas, le lait infantile et les couches (lavables ou jetables). Il est calculé selon les revenus de la famille et le nombre d'enfant à charge (Simulation de calcul possible sur www.mon-enfant.fr)*

PRÉINSCRIVEZ VOTRE ENFANT SUR LE PORTAIL EN LIGNE :

CONTACTS

Les P'tits Dauphins

Directrice : Marie STEINMETZ
6 rue du Château
67240 BISCHWILLER
03 88 06 22 74
multiaccueil.bischwiller.ajef@gmail.com

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi de 7h à 18h30

Du Cocon au Papillon

Directrice : Sophie DACH
6 rue du Château
67240 BISCHWILLER
03 88 06 22 54
crechefamililale.ajef@gmail.com

Horaires des permanences :
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 9h30
Mercredi : de 14h à 18h
Vendredi : de 14h à 17h

Retrouvez l'ensemble des structures d'accueil publiques et privées pour la petite enfance, sur www.bischwiller.com. ▸



4

4. Les enfants découvrent les plaisirs du jardinage dans le potager pédagogique de la Maison de l'Enfant.



5

5. Pour faciliter leurs déplacements, les assistantes maternelles peuvent utiliser des vélos cargo mis à leur disposition par la Maison de l'Enfant.

QUELQUES CHIFFRES

« Les P'tits Dauphins » :
22 places subventionnées par la Ville de Bischwiller à hauteur de 4 662 €* par place.

Crèche Familiale « Du Cocon au Papillon » :
145 places subventionnées par la Ville de Bischwiller à hauteur de 1 445 €* par place.

**chiffres 2022*

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

La compétence périscolaire et extrascolaire incombe depuis le 1er janvier 2018 à la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH).

Les accueils périscolaires élémentaires et maternels ainsi que les centres de loisirs de Bischwiller sont gérés par la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC) dans le cadre d'une concession de service public jusqu'au 31 août 2026.

Afin de répondre aux demandes des familles, la Ville de Bischwiller et la CAH adaptent dans la mesure du possible, l'offre d'accueil à l'évolution constante des besoins.

En 2017, la Ville de Bischwiller disposait d'un site d'accueil périscolaire et d'un centre de loisirs de 60 places. Depuis, plus de 210 places supplémentaires ont été créées.

Aujourd'hui, la Ville de Bischwiller peut proposer un accueil périscolaire pour les enfants scolarisés en élémentaire et en maternelle.

Périscolaire élémentaire

Près de 200 enfants sont accueillis en périscolaire élémentaire, répartis sur plusieurs sites (au périscolaire rue du Château et au foyer protestant).

Depuis la rentrée 2023, un site de restauration supplémentaire situé dans les locaux du Centre d'Animation Sociale et Familiale accueille 50 enfants à midi en deux services. Les activités périscolaires se déroulent dans l'annexe Mairie, rue des Casernes.

Périscolaire maternel

Environ 48 enfants sont répartis sur deux sites (école maternelle Hasensprung et salle paroissiale catholique).

Le site périscolaire de l'école maternelle Hasensprung a été créé en septembre 2021et peut accueillir jusqu'à 40 enfants.

ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

Le centre de loisirs

Depuis septembre 2023, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) (centre de loisirs) accueille 84 enfants :

- 24 enfants de 3 à 5 ans à l'école maternelle Hasensprung
- 60 enfants de 6 à 10 ans au périscolaire rue du Château

L'accueil du mercredi

Cet accueil se déroule sur le site du périscolaire situé rue du Château (60 enfants de 6 ans à 11 ans) et à l'école maternelle Hasensprung (40 enfants de 3 ans à 6 ans).

PROJETS PÉDAGOGIQUES ET ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les accueils périscolaires développent des loisirs éducatifs en proposant des activités adaptées favorisant l'éveil des enfants et leur permettant de vivre des moments de détente, de convivialité mais aussi d'éducation et d'apprentissage.

Les enfants vont pouvoir aller à la rencontre des uns et des autres, partager, découvrir, se sociabiliser à travers toutes sortes d'activités de loisirs éducatifs.

Cet accueil est un lieu ouvert à tous. Le projet pédagogique qui en découle est conçu comme un contrat de confiance entre les équipes de la FDMJC, les parents et les enfants. Il est construit et réfléchi pour impulser l'épanouissement, le développement et le bien-être de l'enfant.

Les activités proposées sont encadrées par une équipe pédagogique et éducative diplômée.

Ces différentes animations ont pour points communs d'encourager l'éducation, la culture, le sport, la citoyenneté, l'écocitoyenneté et la laïcité. Progressivement l'enfant devient plus autonome, plus responsable et s'ouvre plus facilement aux autres par des échanges, des découvertes. Il évolue ainsi, à son rythme, vers une construction personnelle et collective. Il découvre la mixité sociale, l'égalité fille/garçon et le vivre ensemble, notamment par l'accueil de public porteur de handicap. ■

Coordinatrice locale FDMJC
Magalie HECHT
06 36 01 15 20

À l'échelle de la CAH, le coût moyen de fonctionnement par place périscolaire et centre de loisirs s'élève en moyenne à **3 000 €**. Ce qui équivaut à un montant global de **822 000 € par an**.


1


2

1. Au périscolaire de la rue du Château, les enfants découvrent la faune et la flore et l'importance de la biodiversité, grâce au jardin pédagogique aménagé en 2022.

2. Depuis la rentrée 2023, un site de restauration supplémentaire situé dans les locaux du Centre d'Animation Sociale et Familiale accueille 50 enfants le midi.

JEUNESSE

UNE COURSE D'ORIENTATION AVEC LES MILITAIRES

La Ville de Bischwiller et la Batterie de commandement et de soutien du 28e Groupe Géographique du camp militaire d'Oberhoffen/Moder ont une convention de partenariat depuis 2017. Dans ce cadre, plusieurs actions sont menées conjointement : cérémonies commémoratives, cérémonies de passation de commandement, interventions en milieu scolaire, etc.

Cet automne, les classes de CM1 et CM2 de l'école Erlenberg et du groupe scolaire Foch-Menuisiers ont effectué une course d'orientation avec les membres de la section spécialisée dans la topographie, à l'Espace Loisirs et Nature de Bischwiller. Celle-ci a permis aux élèves de mettre en pratique leur apprentissage de l'orientation réalisé en amont par les éducateurs sportifs de la Ville. Ainsi, en petits groupes, accompagnés par des militaires, ils ont dû retrouver différentes balises le plus rapidement possible. Un beau moment de partage sportif et éducatif ! ■





APPRENDRE LA DÉMOCRATIE EN S'AMUSANT

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale, dont l'objectif est de promouvoir et de renforcer la participation démocratique au niveau local, les élèves de la classe de seconde « Métiers de la relation clients » du lycée Goulden ont invité les élèves de CM1/CM2 et de CM2 de l'école Erlenberg à participer à un quizz portant sur la démocratie et l'Europe.

Dans les deux établissements scolaires, le projet a été construit pour sensibiliser à l'importance de la démocratie européenne, à l'histoire de l'Europe ainsi qu'aux droits en tant que citoyens européens.

Après avoir entonné ensemble l'hymne européen, « L'ode à la joie », et écouté le discours de bienvenue, les lycéens ont interrogé les élèves de l'école, en leur posant des questions portant sur les instances européennes, leurs représentants, leur fonctionnement, les pays membres et les symboles. Ce sont ensuite les écoliers qui ont questionné les lycéens sur les thèmes préparés en amont en classe. Les échanges fort intéressants entre les élèves du lycée et ceux de l'école, ainsi que les encouragements pour les finalistes, ont été appréciés de toutes parts.



Le 19 janvier, les classes de CM2 de Mme Kress et les CM1/CM2 de Mmes Strhauss et Djebouri ont également visité le Parlement Européen.

Lors de la remise des prix offerts par le Parlement Européen, le député Vincent Thiébaut, la première adjointe au Maire, Michèle Muller, le proviseur, la directrice et les enseignantes ont félicité tous les participants pour cette belle initiative clôturée par une remise de médailles réalisées spécialement par les élèves de la section «Technicien d'usinage» du lycée.

LE DÉPUTÉ À L'ÉCOLE

Dans la matinée du 8 décembre, Vincent Thiébaut, député de la 9e circonscription du Bas-Rhin, est intervenu auprès des élèves de CM1/CM2 de l'école Erlenberg pour leur expliquer notamment son rôle à l'Assemblée nationale et le processus d'élaboration des lois. ■

LAÏCITÉ

Une journée d'échanges sur la laïcité

Le 5 octobre dernier, 70 personnes ont participé à la journée thématique sur la laïcité, organisée par la Direction de l'Enfance, de l'Éducation et de la Prévention (DEEP) de la Ville, en présence d'un Professeur d'université en sociologie, d'une juriste du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du référent laïcité de l'Inspection Académique.

LES ORIGINES DE LA LAÏCITÉ

La matinée a permis dans un premier temps de comprendre comment la laïcité s'est construite en France selon des valeurs républicaines et avec les spécificités du Concordat en Alsace-Moselle. Ensuite, ont été présentés les grands principes de l'enseignement scolaire républicain, enseignement garantissant la neutralité de l'éducation, apprenant aux élèves à se construire et à se forger un esprit critique sans subir de pression religieuse, politique ou commerciale ; favorisant le principe d'émancipation. Pour terminer la matinée, ont été exposés les aspects juridiques de la loi, dont le but essentiel est de préserver la santé et la sécurité publique, mais en aucun cas d'empêcher toute pratique religieuse.

TROUVER UN ÉQUILIBRE

L'après-midi a été consacré à différents ateliers qui ont permis aux intervenants d'échanger avec les participants sur leurs préoccupations plus locales ; par exemple : faire respecter la neutralité dans les associations.

Tout au long de la journée, un modérateur a animé les débats et favorisé les échanges de points de vue sur ce sujet d'actualité. La Cour européenne des droits de l'Homme émet régulièrement des arrêtés qui protègent le droit à la liberté de religion et travaille sur la liberté de conscience. Appliquer la loi avec bon sens, sans exacerber les situations, rechercher un équilibre entre valeurs religieuses et position républicaine, seront les conclusions de cette journée riche en partage et en échanges.

La prochaine journée d'échanges, organisée par la DEEP, aura pour thématique les violences sexistes et sexuelles. ■



Tout au long de la journée, un modérateur a animé les débats et favorisé les échanges de points de vue sur ce sujet d'actualité.

TRAVAUX

Une nouvelle halle pour la Place de la Liberté

La dynamisation du centre-ville est l'un des axes forts du programme de la municipalité. La modernisation de la halle de la Place de la Liberté s'inscrit pleinement dans cette stratégie de valorisation du centre-ville. Les travaux d'aménagement démarreront en juin 2024.

Le chapiteau installé sur la place de la Liberté depuis 2015 pour abriter les marchés hebdomadaires a démontré son utilité au fil des années et a permis la diversification et le déploiement des activités sur cette place importante dans la vie des Bischwillerois. Située à proximité de la mairie et de la principale rue commerçante de la ville, la place de la Liberté permet l'organisation d'événements réguliers, ponctuels et structurants, dans l'animation et l'attractivité du centre-ville.

La Ville de Bischwiller, dans sa démarche de revalorisation urbaine a souhaité renforcer l'identité et la centralité de cette place dans le tissu urbain par un geste architectural remarquable, en confiant le projet de la future halle et de l'aménagement de la place aux architectes strasbourgeois DRATLER DUTHOIT.

UNE HALLE MODERNE DONNANT SUR UN PARVIS

La future halle est un volume chapeauté d'une toiture zinc en écailles à deux pans courbes s'appuyant sur une arête centrale et une charpente en forme de coque de bateau renversée. D'une grande flexibilité, la halle pourra s'ouvrir et se fermer grâce à un jeu de panneaux coulissants entre les colonnades. Le bois a été privilégié dans la conception de ce projet.

UN AMÉNAGEMENT RÉSILIENT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une promenade ombragée le long de la halle composée d'essences végétales variées (mélange d'arbres et arbustes, vivaces...) créera un fond de scène végétal depuis la halle et réduira le vis-à-vis avec les logements environnants. La désimperméabilisation de places de parking, la végétalisation de la place, le mobilier urbain et le parvis donnant sur la rue des Écoles, permettront de diversifier les activités des usagers et des riverains dans un environnement résilient. ■

CONCEPTION, RÉALISATION ET AMÉNAGEMENT :

Architectes DRATLER DUTHOIT
MH INGENIERIE
C2BI
Paysagiste ATELIER MOKA
Services techniques de la Ville

Enveloppe budgétaire prévisionnelle
1 850 000 € HT





© DRATLER DUTHOIT

TRAVAUX

Un trophée pour le réseau de chaleur

Déjà distinguée en 2019 dans la catégorie « jeunesse » pour le programme d'orchestre enfants El Sistema, la Ville de Bischwiller est fière d'avoir reçu le 16 novembre dernier, le Trophée des collectivités dans la catégorie « Développement durable et Qualité de vie » pour son réseau de chaleur.

Cette récompense est la reconnaissance de son engagement dans la réduction de l'utilisation des énergies fossiles en se tournant vers la production d'énergie renouvelable.
Les 13 km du réseau de chaleur sont alimentés par une chaufferie centrale composée de deux chaudières biomasse. Ces dernières produisent 24 Gwh/an, soit l'équivalent de la consommation de 3 000 logements et sont dimensionnées pour assurer 96 % de couverture EnR. Actuellement, le réseau de chaleur alimente 123 bâtiments publics et privés.

Ce nouveau mode de production d'énergie permettra d'éviter l'émission de près de 8000 tonnes de CO_2/an. Le bois utilisé proviendra des forêts locales situées à moins de 100 km. Après avoir brûlé, les 2/3 des cendres seront revalorisés pour la fertilisation des champs alentours.

La Ville de Bischwiller tient à remercier ses partenaires l'État, la Région Grand Est, la CeA, l'ADEME et IDEX. ■

Pour en savoir plus sur ce projet, rendez-vous sur www.reseau-serec.idex.fr





La chaufferie a été solennellement allumée le mardi 10 octobre en présence notamment de M. Netzer, Maire de Bischwiller, de M. Mossu, directeur d'Idex et d'élus de la Ville.

LES ATELIERS MUNICIPAUX ONT DÉMÉNAGÉ

Inaugurés officiellement le 13 octobre 2023, les ateliers municipaux de la ville ont pris leurs quartiers dans leurs nouveaux locaux rue de Rohrwiller. Ce nouveau bâtiment de 4 500 m² regroupe aujourd'hui sur un seul site l'ensemble des corps de métiers techniques de la Ville : les espaces verts, le fleurissement, la voirie, la propreté ainsi que les électriciens, les mécaniciens, les menuisiers, ou encore les serruriers, soit une cinquantaine d'agents.

Le 21 octobre dernier, une après-midi « portes ouvertes » a permis aux Bischwillerois de découvrir les locaux, les équipements utilisés par les différents services et échanger avec les agents, ravis de pouvoir mettre en lumière leurs savoir-faire, leurs compétences et leur technicité, souvent mal connus des usagers. ■



Les visiteurs sont venus nombreux pour découvrir les nouveaux ateliers municipaux lors des portes ouvertes organisées le 21 octobre dernier.



Visite du Centre Technique Municipal animée par l'architecte lors de l'inauguration du 13 octobre dernier.


1


2


3


4

Les travaux dans la ville

1.& 2. Installation des décorations de Noël dans toute la ville par les agents communaux de la Direction du Cadre de Vie et des Équipements.

3. Travaux au parking côté CASF avec la création de 72 places de stationnement dont 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite et 4 places prééquipées pour accueillir des bornes de recharges pour véhicules électriques. La zone de stationnement sera agrémentée par un espace vert inspiré de la méthode «Miyawaki» c'est-à-dire qu'il est projeté de créer un petit écosystème forestier, à la végétation dense, fonctionnant selon les principes d'une forêt naturelle. La structure drainante des places de stationnement et les espaces verts permettront de gérer la totalité des eaux de pluie sur la parcelle.

4. La rénovation du Foyer Saint-Léon est en cours. Le désamiantage des locaux et le démontage de la toiture amiantée ont été réalisés en fin d'année. Les travaux de gros œuvre débuteront au mois de mars.

PARTICIPATION CITOYENNE

Enquête : bien vieillir à la retraite à Bischwiller

S'il est un sujet qui nous tient à cœur, c'est le bien vivre des seniors à Bischwiller.

En septembre 2022, les Assises du Bien vieillir qui se sont tenues à la MAC Robert Lieb ont permis de définir différents axes de travail pour améliorer la vie des seniors. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est ainsi chargé de la thématique « la lutte contre l'isolement et l'amélioration du lien social ».

Sous la houlette de Palmyre Maire, adjointe au Maire et de Virginie Flouirac, directrice du CCAS, un groupe de travail composé de bénévoles a élaboré le questionnaire ci-joint, pour mieux vous connaître, comprendre vos souhaits et répondre à vos demandes. Merci de bien vouloir y répondre.

Si vous avez des questions ou souhaitez être accompagné pour le remplir, vous pouvez contacter le CCAS au 03 88 53 99 21 pour solliciter l'aide d'un des bénévoles de ce groupe. Il vous téléphonera ou proposera de passer à votre domicile.

Des questionnaires papier sont disponibles à l'accueil de la mairie et du CCAS où une urne sera mise à votre disposition pour les déposer.

Les questionnaires sont également accessibles sur le site internet de la Ville www.bischwiller.com ■



© AdobeStock

CONSULTATION CITOYENNE

Dans le cadre de la politique culturelle de la ville, une sensibilisation à l'art contemporain est proposée aux habitants depuis plusieurs années. L'installation dans la ville d'œuvres monumentales en est un des principes. Ainsi, depuis plusieurs mois vous pouvez admirer et côtoyer quatorze œuvres disséminées dans la ville dans le cadre de la biennale d'art contemporain « Quand les sculptures dansent ». Elle présente des sculptures en bois, en métal, en mousse et en pierre de quatre artistes français et allemands.

À VOUS DE CHOISIR

La Ville vous propose aujourd'hui de participer à la consultation citoyenne « l'œuvre de mon choix » en votant pour vos trois sculptures préférées. Ce vote est accessible en ligne sur le site de la ville et sur papier à l'entrée de la Mairie **du 15 février au 15 mars**.

Cette biennale est soutenue par la Région Grand Est, la CeA, le Crédit Agricole, ÉS et Médiaco. ■



PARTICIPATION CITOYENNE



1. François Weil



2. François Weil



5 & 6. François Weil



8. Sylvie de Meurville, Turbulence



9. Sylvie de Meurville, Tourbillon



10. Sylvie de Meurville, Cascade



11. Robert Schad, Cassan



12. Robert Schad, Valtz



13. Robert Schad, Borny

crédit photos: eolphoto.com



14. Armin Göhringer



15. Armin Göhringer



16. Armin Göhringer



17. Armin Göhringer

DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS

VOTEZ POUR VOS 3 ŒUVRES PRÉFÉRÉES !

- **en ligne**
- **sur papier (à la mairie)**

URBANISME

La SOCONEC : un nouvel outil local de réhabilitation du patrimoine immobilier à Bischwiller

Par l'intermédiaire de la SOCONEC (société de constructions économiques), la Ville de Bischwiller, actionnaire majoritaire depuis 1954, a voulu aller plus loin dans son engagement pour la réhabilitation et la revalorisation architecturale du centre-ville. En vendant l'ensemble de son patrimoine immobilier (83 logements sociaux), la SOCONEC peut investir dans de futurs projets de rénovation de logements qui pourront être conventionnés par l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et mis ensuite à la location. Les locataires bénéficieront d'un logement rénové à un loyer plafonné qu'ils pourront acheter, s'ils le souhaitent, après 6 années de bail.

La SOCONEC prendra en main l'achat des immeubles, les travaux et la mise en location pour lutter activement contre la vacance, la dégradation du bâti et la précarité énergétique devenant un enjeu vital dans la crise que nous traversons. Les immeubles seront raccordés au réseau de chaleur de la Ville, si les conditions techniques le permettent, pour favoriser la sobriété énergétique.

Ce nouveau tournant pour la société d'économie mixte (SEM) locale qu'est la SOCONEC, s'articule autour du programme quinquennal actuel de l'OPAH-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain) sur un périmètre ciblé à Bischwiller, permettant aux propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier d'aides aux travaux.

L'objectif de la SOCONEC est de racheter et réhabiliter a minima 10 immeubles en disposant de financements renforcés de l'ANAH réservés aux SEM (DIIF : dispositif d'intervention immobilière et foncière, VIR : vente d'immeuble à rénover) grâce à l'OPAH-RU.

Pour venir en soutien à l'effort de production de logements abordables, d'autres montages financiers seront à expérimenter pour multiplier les opérations avec des opérateurs tels que PROCIVIS et l'EPF Alsace grâce aux baux réels solidaires. Ces derniers offrent une nouvelle solution d'accession pour les ménages aux revenus moyens et modestes par la dissociation du bâti et du foncier, qui reste à la charge de l'opérateur. Une attention particulière sera portée à la réhabilitation de maisons ouvrières rue d'Elbeuf, constituant une spécificité du patrimoine architectural de la Ville, en concertation avec le CAUE et l'Architecte des bâtiments de France qui avaient été associés à un travail mené par l'INSA avec les services de la Ville sur les évolutions possibles de ce patrimoine en mai 2022 (en'Vie janvier 2023). ■

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur et vous souhaitez vendre votre bien immobilier, vous pouvez contacter la SOCONEC soconec@bischwiller.com

QUELQUES CHIFFRES SUR LE SUIVI DES OPÉRATIONS DE RÉNOVATION IMMOBILIÈRE ENGAGÉES À BISCHWILLER À CE JOUR :

OPAH-RU
9 dossiers engagés (10 logements) et **4** dossiers en cours de validation par l'ANAH (6 logements).

SOCONEC
4 dossiers en cours (11 logements).



Un des 4 projets en cours de la SOCONEC, au 22 rue des Charrons.



MAC

RELAIS CULTUREL
BISCHWILLER
ROBERT LIEB

SAISON 23/24



OÙ COURS-TU COMME ÇA ?
Mardi 16 janvier 20h

THOMAS VDB – S'ACCLIMATE
Vendredi 19 janvier 20h

ROCK IT DADDY
FESTIVAL DÉCADANSE
Jeudi 25 janvier 20h

A.N.G.S.T.
Mardi 30 janvier 20h

SANSEVERINO
Vendredi 2 février 20h

QUATUOR KANDINSKY
Dimanche 4 février 17h
A l'Église protestante

ALMATAHA
Samedi 17 février 17h

EN ATTENDANT THÉO
Jeudi 22 février 20h

LUCIE FISCHER & YIHENG WANG
Dimanche 10 mars 17h
A l'Église protestante

TOUTES LES CHOSES GÉNIALES
Mercredi 13 mars 20h
Au Lycée Goulden

GÉNÉRATION MITTERRAND
Jeudi 14 mars 20h

BATEAU
Mercredi 27 mars 15h

AURÉLIEN VIVOS
Mercredi 3 avril 20h

LE MALADE/IMAGINAIRE
Mardi 9 avril 20h
A la Cité scolaire Maurois

NAÏM – CAUCHY-SCHWARZ
Vendredi 12 avril 20h

LA REVUE SCOUTE 2024
Du jeudi 18 au samedi 20 avril 20h

LA TRISTESSE DE L'ÉLÉPHANT
Jeudi 16 mai 20h

UN OCÉAN D'AMOUR
Mercredi 22 mai 15h

MURRAY HEAD
Vendredi 31 mai 20h

SPECTACLES, FILMS & ACTIONS CULTURELLES
WWW.MAC-BISCHWILLER.FR // 03 88 53 75 00 // 1 RUE DU STADE, 67240 BISCHWILLER

MÉMOIRE



Symboles de la fonderie Edel (sur la cloche de la Laub) :
canon, mortier, cloche

Les cloches Edel de Bischwiller

De la première fonderie strasbourgeoise avec Melchior Edel au XVII[e] s. à la fin de la dynastie avec Jean-Louis II au XIX[e] s., la famille Edel a réalisé plus de 8 000 cloches qui ont équipé des centaines d'églises et de bâtiments publics en Alsace, en Allemagne et jusqu'en Chine.

La plupart des cloches réalisées durant ces deux siècles ont malheureusement été détruites lors de différents conflits. Bischwiller a également fait appel à cette fonderie pour la réalisation de ses cloches mais le plus exceptionnel c'est qu'elle a pu en conserver sept.

PETITE HISTOIRE DE CLOCHES

Après la construction de la Laub (1665), la ville de Bischwiller commande une cloche, installée en 1667, qui y sonne toujours les heures.

Une autre cloche fut également livrée à Bischwiller en 1689. Ayant disparu depuis, nous n'avons pas de certitudes sur l'édifice dans lequel elle fut installée : peut-être, dans la chapelle de Hanhoffen suite à l'introduction du *simultaneum* (1685).

Dans l'église protestante se trouve une cloche de 400 kg, commandée par la paroisse réformée à la fin du XVIII[e] s. Elle y sonne encore les quarts d'heure.

En 1823, les deux paroisses protestantes passent commande d'une nouvelle cloche. Pesant 947 kg, elle sonne les heures.

En 1844, c'est dans le clocher de la chapelle de Hanhoffen qu'une nouvelle cloche de 174 kg est installée.

En 1845, la paroisse catholique installe deux cloches à l'église nouvellement construite. L'une était dédiée à la Vierge de 318 kg, l'autre à St Augustin de 188 kg. Hélas, la première guerre mondiale a vu la saisie de la première, fondue pour l'armement. Le sort de la seconde, conservée jusqu'en 1919, est un mystère. Les deux cloches qui sonnent actuellement ont été fondues en 1922.

En 1860, le collège édifié sur l'Erlenberg (actuelle école primaire Erlenberg) était équipé d'une petite cloche qui fait actuellement partie des collections du musée.

Durant la période du Reichsland, une cloche de 35 kg pour le clocheton du bâtiment principal du Sonnenhof est installée.

Trois ans plus tard, c'est le « Bezirks und Krankenanstalt » (Centre hospitalier départemental) qui commande une cloche de 25,5 kg pour le clocher de sa chapelle double.

Malgré les guerres et leurs destructions, la ville de Bischwiller a la chance d'avoir pu en conserver. Celle de la Laub est une des plus anciennes conservées au monde ! ■



Atelier Edel à Strasbourg

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article retraçant la vie de l'homme politique Benjamin Constant dans le magazine en'Vie #19. En effet, il a été élu député du Bas-Rhin en 1827 et non en 1927. Retrouvez la version corrigée en ligne sur le site de la Ville.

ANNIVERSAIRES

Les grands anniversaires

80 ANS

Anne HAIBLE
2 août 2023

Albert KLEIN
8 août 2023

Elisabeth KUPET
19 août 2023



Richard MOOG-KAPP
1 septembre 2023

Roger MENGES
6 septembre 2023

Roland SCHWANGER
6 septembre 2023



Marie KRAUTH
11 septembre 2023

Ursule BLOCHER
24 septembre 2023

Paul SCHMITT
30 septembre 2023



Christiane SOMMER
30 septembre 2023

Marthe KRAEMER
3 octobre 2023

Christiane ZIMMERMANN
14 octobre 2023



Marlène STREIBIG
17 octobre 2023



Richard HALTER
26 octobre 2023



Hubert HALTER
8 novembre 2023



Jean-Pierre OMPHALIUS
9 novembre 2023

Anneliese BLUM
15 novembre 2023

Alfred SCHWEBEL
2 décembre 2023



Roland FUCHS
4 décembre 2023

Marie MICAUX
7 décembre 2023

Hélène ROMBURG
18 décembre 2023



Bernard HEINRICH
19 décembre 2023

85 ANS

Madeleine VALENTIN
28 juillet 2023

Jean-Pierre GRUNDER
25 août 2023

Suzanne ERB
28 août 2023

Bernard LUX
31 août 2023

Roger DUSSEUX-HERR
9 septembre 2023

Marie STEINER
11 septembre 2023

Yvonne SCHUSTER
23 septembre 2023

Jacqueline QUERCI
1 octobre 2023

Visnja DRAZIC
7 octobre 2023

Constant DILLENSEGER
22 octobre 2023

Monique RICHARD
2 novembre 2023

Janet KAHHALI
10 novembre 2023

Simone GROSSMANN
11 novembre 2023

Denise FUCHS
16 novembre 2023



Berthe WERNERT
26 novembre 2023

Fernand BRUCKER
30 novembre 2023

Marlène WIEDEMANN
6 décembre 2023



90 ANS

Marcel MOSCHEROSCH
27 juillet 2023

Nicolle GILLIUNG
26 septembre 2023

Jean-Pierre OPPENHAUSER
10 octobre 2023



Cécile STROBEL
10 octobre 2023

Giovanni CUCCUREDDU
18 novembre 2023

Veronika MULLER
22 novembre 2023

Paul Philippe WETTLING
25 novembre 2023

Violette HEITZ
15 décembre 2023

95 ANS



Jeanne VIX
11 octobre 2023

NOCES D'OR (50 ANS)

Patricia & Rémy CLAUSS
20 juillet 2023

Marie & André JAMOIS
27 juillet 2023



Nicole & Pierre GRELL
21 septembre 2023

Suzanne & Georges ARNOLD
30 novembre 2023

NOCES DE DIAMANT (60 ANS)

Marie & Lucien KIENTZ
9 août 2023

Marie & Bernard WALTER
11 octobre 2023

Nicole & Edgard RISCHMANN
8 novembre 2023

NOCES DE PALISSANDRE (65 ANS)

Suzanne & Bernard BUTSCHER
17 octobre 2023

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE EN 2024

Vous êtes domiciliés à Bischwiller et vous fêterez en 2024 vos noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans) ou de platine (70 ans). Merci à vous ou à votre entourage de bien vouloir contacter la Direction de la Population et de la Citoyenneté au 03 88 53 99 53. Cette information s'adresse également aux couples ne s'étant pas mariés à Bischwiller.

BRÈVES

INSCRIPTION SCOLAIRE 2024-2025

Vous habitez Bischwiller ou vous allez emménager au courant de l'année 2024 et votre enfant s'apprête à rentrer à l'école maternelle : vous pouvez retirer un dossier de demande d'inscription scolaire et/ou de demande de dérogation à l'accueil de la mairie **ou le télécharger** sur le site www.bischwiller.com / rubrique « Vos démarches » / dossier « Scolarité ».

Les dossiers complétés et accompagnés des pièces justificatives sont à déposer en mairie **avant le 1er mars 2024**. Il est indispensable de prendre rendez-vous sur www.bischwiller.com.

Si vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre commune, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie de la commune concernée. ■



CONTACT

Direction de l'Enfance, de l'Éducation et de la Prévention

Tél. 03 88 53 99 69
Uniquement sur rendez-vous

DOSSIER D'INSCRIPTION

© Fotolia : StefanieBaum

Février 2024



ART DANS LA VILLE BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN

Jusqu'en avril 2024

La Ville de Bischwiller organise sa 1re biennale d'art contemporain « Quand les sculptures dansent ». À cette occasion, 14 sculptures monumentales sont installées dans la ville.

Pour cette première biennale, le choix s'est porté sur 4 artistes dont la notoriété est grande : Sylvie de Meurville, Armin Göhringer, Robert Schad et François Weil, qui permet de présenter des œuvres en métal, en bois, en mousse et en pierre. Des œuvres dans l'espace public provoquent toujours de nombreuses questions : la signification, les matériaux, les formes, le rapport à l'espace lui-même, etc.

Découvrez ces œuvres en visite libre ou durant une visite guidée gratuite à travers un parcours de 2 heures qui vous emmènera de la trame verte au centre-ville en passant par l'étang Vestra et la gare.

Plus d'infos sur www.bischwiller.com

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

8h à 12h, place de la Liberté.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

8h à 12h, centre-ville.

JEUDI 1

CABARET DES LIVRES

18h, Médiathèque.
Venez bavarder autour de vos plaisirs de lecture ou simplement écouter les échanges des participants.

VENDREDI 2

SANSEVERINO

20h, MAC Robert Lieb.
Concert de blues, rock & funk.
Tarifs : www.mac-bischwiller.fr

DIMANCHE 4

QUATUOR KANDINSKY

17h, église protestante.
Concert de musique classique
Tarifs : www.mac-bischwiller.fr

VENDREDI 9

PLAY ON THE BISCH'

19h30 à 22h, Annexe du Lion d'Or (1 rue du Château). Animation autour des jeux de société.
Dès 8 ans.
Inscription : www.bischwiller.com

DIMANCHE 11

VISITE GUIDÉE « LES SCULPTURES DE LA BIENNALE »

Rdv à 14h30 devant le Musée de la Laub.
Gratuit. Durée 2h.

SAMEDI 17

« ALMATAHA »

17h, MAC Robert Lieb.
Danse hip hop et théâtre d'objets.
À voir en famille. Dès 5 ans.
Tarifs : www.mac-bischwiller.fr

JEUDI 22

« EN ATTENDANT THÉO / ICH WÀRT UF DE THEO »

20h, MAC Robert Lieb.
Théâtre en alsacien surtitré.
Dès 14 ans.
Tarifs : www.mac-bischwiller.fr

LUNDI 26

DON DU SANG

17h à 20h, Espace Adrien Zeller.

MARDI 27

« À LA DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN »

1h / 1 artiste : Robert Schad.
10h, Rdv sur le parvis de la gare.
Accessible dès 8 ans. Gratuit.

JEUDI 29

« À LA DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN »

1h / 1 artiste : Sylvie de Meurville.
14h30, Rdv devant l'étang Vestra, route de Haguenau.
Accessible dès 8 ans. Gratuit.

Mars 2024

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

8h à 12h, place de la Liberté.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

8h à 12h, centre-ville.

SAMEDI 2

PLAY ON THE BISCH'

14h à 18h, Annexe du Lion d'Or. (1 rue du Château). Animation autour des jeux de société. Dès 8 ans. Inscription : www.bischwiller.com

MARDI 5

«À LA DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN»

1h / 1 artiste : Armin Görhinger. 10h, Rdv devant le Musée de la Laub. Accessible dès 8 ans. Gratuit.

DU 5 MARS AU 27 AVRIL

EXPOSITION «REMARQU-ARBRES»

Médiathèque, exposition de photographies d'arbres remarquables. Gratuit. Accès libre durant les horaires d'ouverture.

JEUDI 7

CABARET DES LIVRES

À partir de 18h, Médiathèque. Venez bavarder autour de vos plaisirs de lecture ou simplement écouter les échanges des participants.

VENDREDI 8

«À LA DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN»

1h / 1 artiste : François Weil. 14h30, Rdv devant le Musée de la Laub. Accessible dès 8 ans. Gratuit.

SAMEDI 9 & DIMANCHE 10

TOURNOI DE BADMINTON

Salle Europe, Centre sportif couvert (rue du Stade).

DIMANCHE 10

LUCIE FISCHER ET YIHENG WANG

17h, Église protestante. Concert de musique classique. Tarifs : www.mac-bischwiller.fr

SAMEDI 16

BRADERIE DE PRINTEMPS

8h30 à 18h, centre-ville.

DIMANCHE 17

VISITE GUIDÉE «LES SCULPTURES DE LA BIENNALE»

Rdv à 14h30 devant le musée de la Laub. Gratuit. Durée 2h.

MERCREDI 27

«BATEAU» - CIE LES HOMMES SENSIBLES

15h, MAC Robert Lieb. Théâtre d'objets & cirque. À voir en famille. Dès 5 ans. Tarifs : www.mac-bischwiller.fr

THÉÂTRE ALSACIEN

En raison des travaux de rénovation du Foyer Saint Léon, la troupe de théâtre alsacien du FCJAB se produira au mois de mars à Oberhoffen-sur-Moder (salle des fêtes - 16 rue du Cimetière) :

- Samedi 2 mars à 20h
- Dimanche 3 mars à 14h30
- Vendredi 8 mars à 20h
- Samedi 9 mars à 20h
- Dimanche 10 mars à 14h30
- Vendredi 15 mars à 20h
- Samedi 16 mars à 20h
- Dimanche 17 mars à 14h30

Infos et réservation des places au 03 88 63 53 37 ou par mail theatre.fcjab.bischwiller@gmail.com.



GÉNÉRATION MITTERRAND CIE LES ANIMAUX EN PARADIS

Théâtre. Dès 14 ans.

Jeudi 14 mars à 20h à la MAC Robert Lieb. Tarifs : 8 € à 16 €.

La compagnie Les Animaux en Paradis s'est lancée dans l'étonnant projet de peindre le portrait théâtral des huit présidents de la 5e République, de Charles de Gaulle à Emmanuel Macron.

L'histoire s'ouvre sur trois personnages : Michel Corrini, ouvrier à Belfort ; Marie-France Deschamps, journaliste à Paris ; Luc Corrini, enseignant à Vénissieux. Nés dans les années 1950, ils fêtent tous les trois la victoire de François Mitterrand en 1981 pour « changer la vie ». Pourtant, en 2022, Luc s'apprête à voter pour Jean-Luc Mélenchon, Marie-France pour Emmanuel Macron et Michel pour Marine Le Pen.

Avril 2024



OUVERTURE DES MUSÉES

Musée de la Laub

C'est autour de l'industrie textile que Bischwiller construit son identité et son urbanisme dès le XVII[e] siècle suite à la décision du Duc de Deux-ponts d'accueillir les huguenots. Suivez le fil de cette histoire et découvrez cette épopée marquante. Ouvert du 14 avril au 22 septembre. Le musée fermera après les journées européennes du patrimoine pour préparer des travaux de réaménagement que vous pourrez découvrir au printemps 2025.

Maison des Arts

C'est dans cette maison alsacienne ayant appartenu à Henri Baumer que se tiennent les expositions temporaires de la Ville. Découvrez du 14 avril au 22 septembre l'exposition « la caricature dans tous ses états » puis du 12 octobre au 15 décembre une exposition sur Charles-Henri Herrmann et Henri Karcher, deux artistes peintres natifs de Bischwiller.

Pour que la culture soit toujours plus accessible au plus grand nombre, la Ville a fait le choix de rendre l'entrée de ses musées gratuites, alors n'hésitez plus à pousser les portes pour découvrir les trésors de notre cité.

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

8h à 12h, place de la Liberté.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

8h à 12h, centre-ville.

MERCREDI 3

AURÉLIEN VIVOS

20h, MAC Robert Lieb.
Concert de chansons françaises.
Tarifs : www.mac-bischwiller.fr

SAMEDI 6

SPECTACLE POUR ENFANTS

10h, Médiathèque.
Gratuit. Inscription au 03 88 63 24 49.

CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE BISCHWILLER ET DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE BISCHWILLER JUNIOR

20h, MAC Robert Lieb.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Toutes les infos sur www.bischwiller.com

MARDI 9

LE MALADE/IMAGINAIRE CIE GAVROCHE

20h, Lycée André Maurois.
Théâtre. Dès 11 ans.

VENDREDI 12

PLAY ON THE BISCH'

19h30 à 22h, Annexe du Lion d'Or (1 rue du Château). Animation autour des jeux de société.
Dès 8 ans. Inscription : www.bischwiller.com

NAÏM - CAUCHY-SCHWARZ

20h, MAC Robert Lieb.
Humour. Dès 14 ans.
Tarifs : www.mac-bischwiller.fr

DIMANCHE 14

OUVERTURE DU MUSÉE DE LA LAUB ET DE LA MAISON DES ARTS AVEC L'EXPOSITION « LA CARICATURE DANS TOUS SES ÉTATS »

14h à 18h. Gratuit.

DU JEUDI 18 AU SAMEDI 20

LA REVUE SCOUTE 2024

20h, MAC Robert Lieb.
Humour.
Tarifs : www.mac-bischwiller.fr

DIMANCHE 21

MARCHE DE SOLIDARITÉ ORGANISÉE PAR LES ASSOCIATIONS CARITATIVES DE BISCHWILLER ET ENVIRONS.

2 parcours de 5 et 9,5 km. Départ à l'Espace Adrien Zeller entre 8h30 et 11h30. Tarif : 2 €.

VISITE GUIDÉE « HISTOIRE DE LA VILLE »

14h30, rendez-vous devant le Musée de la Laub. Gratuit.

VENDREDI 26

FRIEHJOHR FER UNSERI SPROCH

20h, MAC Robert Lieb.

DIMANCHE 28

SOUVENIRS DES DÉPORTÉS

14h30, Monument aux Morts.
Square Charles de Gaulle.

MARCHÉ DES PLANTES

10h à 17h, place de la Liberté.

Mai 2024

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

8h à 12h, place de la Liberté.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

8h à 12h, centre-ville.

MERCREDI 8

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

14h30, Monument aux morts, square Charles de Gaulle.

JEUDI 16

LA TRISTESSE DE L'ÉLÉPHANT CIE LES RIVES DE L'ILL

20h, MAC Robert Lieb.
Théâtre & marionnettes. Dès 10 ans.
Tarifs : www.mac-bischwiller.fr

SAMEDI 18

NUIT DES MUSÉES

19h à 21h, entrée gratuite dans les musées de la ville.
19h30, visite guidée du Musée de la Laub. Gratuit.
19h à 21h, animation « Caricature », laissez-vous croquer par un caricaturiste et découvrez l'exposition temporaire « la caricature dans tous ses états » à la Maison des arts. Gratuit.

« MA LAMPE A DU GÉNIE » SPECTACLE DE L'ATELIER SCÉNIQUE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS.

20h, MAC Robert Lieb.

MERCREDI 22

PRINTEMPS DES PRODUCTEURS LOCAUX

8h à 12h, place de la Liberté.

UN OCÉAN D'AMOUR - CIE LA SALAMANDRE

15h, MAC Robert Lieb.
Théâtre d'objet & univers de papier. Dès 7 ans.
Tarifs : www.mac-bischwiller.fr

JEUDI 23

THÉAT'REIS REPRÉSENTATION THÉÂTRE ADULTES.

Centre Culturel Claude Vigée.

VENDREDI 24 & SAMEDI 25

THÉAT'REIS REPRÉSENTATION THÉÂTRE ADULTES, ADOS ET ENFANTS.

Centre cultuel Claude Vigée.

VENDREDI 24

PLAY ON THE BISCH'

19h30 à 22h, Annexe du Lion d'Or (1 rue du Château). Animation autour des jeux de société.
Dès 8 ans.
Inscription : www.bischwiller.com

DU 28 MAI AU 28 JUIN

FÊTE DU LIVRE

À la Médiathèque, accès libre durant les horaires d'ouverture. Découvrez les œuvres réalisées par les élèves de Bischwiller dans le cadre du Plan Lecture autour du thème « Demain ».

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



DIMANCHE 9 JUIN 2024

Inscription sur les listes électorales

Date limite de dépôt d'une demande d'inscription :
Mercredi 1er mai (inscription en ligne)
Vendredi 3 mai (dépôt de la demande en mairie)

Pour vérifier si vous êtes déjà inscrit à Bischwiller connectez-vous à www.service-public.fr



OUVERTURE DE LA PISCINE DE PLEIN AIR

Du 27 mai au 8 septembre
Rue du Stade.
Parking gratuit à proximité.

C'est l'endroit idéal pour s'amuser, nager et profiter des joies de la baignade en famille ou entre amis.

L'installation comprend un grand bassin de natation de taille olympique, une grande pataugeoire pour les plus petits avec canon à eau, toboggan et jeu de rivière pour se divertir.

La piscine dispose d'un agréable et grand espace vert ombragé avec un terrain de beach volley et deux terrains de padel.

Vous aurez la possibilité de vous restaurer et de vous rafraîchir sur place grâce au snack ouvert durant toute la période d'ouverture de la piscine.

Retrouvez prochainement le programme des animations estivales sur www.bischwiller.com.

LE MOT DU DÉPUTÉ



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Un monde en mutation

Dans un monde en constante évolution, marqué par des conflits et des incertitudes, d'énormes défis se dressent devant nous. Les conflits armés, les crises climatiques, les défis énergétiques et bien d'autres menaces planent sur notre avenir.

Il est temps de mettre fin à l'isolement et d'adopter une approche d'entraide à l'échelle nationale et internationale. Les citoyens engagés doivent défendre les valeurs fondamentales de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. En unissant nos forces, nous pouvons construire un avenir meilleur pour tous, garantissant un monde plus stable, pacifique et prospère pour les générations futures.

Écoute et partage

Au cours de l'année, j'ai eu le privilège de vous rencontrer lors de mes permanences dans les 42 communes de notre circonscription. Vos préoccupations, idées et suggestions ont guidé notre travail pour améliorer nos lois et mieux répondre à vos besoins.

Avec mon équipe, nous sommes à vos côtés.

Vincent THIÉBAUT
Député du Bas-Rhin
Permanence du Député
1 place de Neubourg
67 500 HAGUENAU
Tél. 03 90 59 38 05
contact@vincentthiebaut.fr



Chers habitants de Bischwiller,

La collectivité européenne d'Alsace (CEA), avec ses 6500 agents, intervient de plusieurs façons dans votre vie quotidienne :

La Collectivité européenne d'Alsace gère 6400 kms de routes départementales alsaciennes.
Elle est devenue le gestionnaire de l'autoroute A35 en 2021 et nous travaillons à améliorer l'échangeur de Rohrwiller si fortement sollicité.

Elle entretient les bâtiments des 147 collèges publics alsaciens. Et c'est ainsi que l'un des plus gros chantiers à Bischwiller en ce moment est la réhabilitation complète du collège André Maurois. Pédagogiquement, il a été décidé avec succès de fusionner le collège du Saut du Lièvre avec le collège Maurois et nous réalisons en ce moment la fusion concrète des établissements. Le bâtiment principal de l'ancien collège Saut du Lièvre a déjà été agrandi et réhabilité à côté de la nouvelle chaufferie collective de la ville. Un nouveau bâtiment, pour le relier avec l'ancien bâtiment Maurois, va voir le jour cette année 2024. Nous en poserons la première pierre au mois de janvier. Ce sont 8 millions d'euros que la CEA investit à Bischwiller pour vos enfants et ceux des communes environnantes qui fréquentent et fréquenteront le collège André Maurois.
Face à la crise énergétique de l'hiver dernier, nous avons aussi financé les dépenses énergétiques supplémentaires et nous poursuivons l'amélioration de l'isolation ou la production d'électricité avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs autres collèges dont ceux de Drusenheim et de Soufflenheim dans notre canton.
La CEA se mobilise aussi contre le harcèlement en milieu scolaire avec la création d'action comme « la bête noire » et finance les sorties des collégiens aux lieux de mémoire comme le mémorial d'Alsace-Moselle.



La CeA verse l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) aux personnes âgées. Le versement des 87,3 millions d'€ aux 23 187 bénéficiaires alsaciens à domicile a été simplifié.
La CEA a été honorée pour la simplification des courriers aux bénéficiaires, du prix national Territoria.
Nous comptons dans notre canton 476 places dans les Ehpad dépendant du Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller (dont Soufflenheim et Herrlisheim), 80 places à l'Ehpad de Drusenheim, 62 places à l'Ehpad du Diaconat et 50 à Julie Gsell, dans votre ville de Bischwiller. La CEA les finance à hauteur de 117,8 Millions d'€ (dont 4,9 millions d'€ en investissement). La situation y demeure tendue et nous sommes toujours à la recherche d'aides-soignants.
Nous sommes aux côtés de votre ville pour la création de la nouvelle résidence senior sur le site des anciens ateliers communaux.
La CEA verse le Revenu de Solidarité Active (RSA) aux 26 000 alsaciens que l'Etat a défini comme bénéficiaire (*732 sur le canton de Bischwiller)*. Mais surtout la CEA se distingue par sa volonté d'insérer ces bénéficiaires dans le marché de l'emploi. Avec une équipe dédiée, 30 d'entre eux ont été accompagnés vers un poste de travail dans notre canton en 2023.
La CEA gère la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) qui les accompagne dans leurs démarches. Nous essayons d'aider le Sonnenhof aux mieux des possibilités que nous offre la loi.
La CEA finance les bailleurs sociaux et l'aide à l'adaptation de logements avec plus de 87 114 € de subventions versées depuis 2022 pour les rénovations entreprises par des habitants de Bischwiller.

La CEA intervient aussi pour la culture, le sport et la vie associative. La CeA a ainsi soutenu la création du très bel Espace Adrien Zeller à Bischwiller, à hauteur de 1 434 000 €. Nous sommes aux côtés de vos élus qui ont décidé de faire de la musique un vrai levier pédagogique et social pour la jeunesse de Bischwiller. L'aide à la licence pour les jeunes sportifs peut être sollicitée par les nombreux clubs de sport de Bischwiller.
La protection de la nature avec notre plan pour la replantation et la taille des arbres notamment, la coopération transfrontalière, la protection maternelle et infantile, le soutien aux rénovations patrimoniales ou encore la gestion du bac de Drusenheim sont autant d'autres missions qu'assure aussi la Collectivité européenne d'Alsace pour vous.
Mer helfe au mit fer unseri Sproch unterstitze. Bravo in Bischwiller fer E friehjohr fer unseri Sproch mit'm OSCL, Stolperstein fer uns erinnere, un s Elsässer Theater fer làche weil dess isch au notwendig !

Mer wiensche ejch e Scheeni Wihnachte un e Gueti Rutsch ins Neje!
Vos deux conseillers d'Alsace du canton de Bischwiller
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024
et une belle fête de Noël avec ceux que vous aimez !

Christelle ISSELÉ (Soufflenheim) et **Michel LORENTZ** (Rœschwoog)

CONTACT
Délégation Territoriale Nord Alsace
3 rue des sœurs 67500 Haguenau • 03 68 33 80 49
www.alsace.eu
Contactez vos élus

GROUPE « UNIS POUR BISCHWILLER »

Une nouvelle année a commencé et avec elle la poursuite de nos engagements de 2020 et des investissements dans Bischwiller.
62 propositions avaient été annoncées répondant aux objectifs de santé, de préservation de l'environnement, du parcours résidentiel des séniors, de la mise en place de solutions pour la réhabilitation du centre-ville.
58 de ces engagements ont d'ores et déjà été réalisés. La culture, les écoles et la sécurité n'ont pas été oubliées. De grands investissements ont été réalisés (Espace Adrien ZELLER, nouveau Centre Technique Municipal) ou sont en cours (Foyer St-Léon, espace Charrons-Pharmaciens, Halle du marché), dans le respect d'un strict équilibre budgétaire et sans augmentation des impôts communaux. Le nouveau réseau de chaleur est fonctionnel, et permet de chauffer l'ensemble des bâtiments municipaux ainsi que des particuliers à moindre coût. Nous nous sommes résolument engagés dans les économies d'énergie (panneaux photovoltaïques, bornes pour véhicules électriques, rénovation énergétique des bâtiments publics et de l'éclairage) et dans les économies d'eau (parkings perméables, plantations peu gourmandes en eau)

D'importantes subventions pour la réhabilitation de l'habitat ancien ou dégradé ont été mises en place par le biais de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain) avec le concours de SOLIHA à l'Espace France Services.

En cette année 2024, l'ensemble de l'équipe municipale continuera à travailler pour notre ville et veillera à confirmer sa place au sein de la CAH.
Malgré un monde devenu fou qui n'a rien retenu du passé, malgré les circonstances économiques actuelles avec en particulier un effondrement du marché immobilier, nous restons confiants dans l'avenir.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024, qu'elle vous apporte réconfort et bonheur, et qu'elle vous permette de vivre dans la concorde.

GROUPE « TRANSITION ET SOLIDARITÉ POUR BISCHWILLER »

Le document final produit par la COP 28 a officialisé tant bien que mal la fin, nécessaire pour le bien de notre environnement, de l'exploitation des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) : il constitue la parenthèse finale d'une période pendant laquelle une communauté de scientifiques – ainsi que ses disciples -n'avait cessé d'annoncer l'imminence d'une catastrophe climatique. **Ces lanceurs d'alerte**, ces prophètes de malheur, avaient été baptisés : les écologistes.

Aujourd'hui, la catastrophe climatique annoncée est visible. Aux yeux de tous : sécheresse, records de chaleur, incendies gigantesques, fonte des banquises et des glaciers (même les plus hauts !), problèmes d'approvisionnement d'eau potable en quantité et en qualité, érosion accélérée des bords de mer et des terres cultivables, inondations, multiplication des cyclones …

Les écologistes ont rempli leur rôle. Ils avaient cherché à convaincre les décideurs de prendre à temps toutes les mesures utiles.
Les décideurs, gouvernants, élus, financiers, hommes d'affaires, industriels c'est-à-dire tous ceux qui détiennent un pouvoir ont fini par réagir, pas par conviction, mais sous la pression et l'évidence que l'on ne peut plus nier : *Ils ne sont pas des écologistes* mais uniquement des **gestionnaires de crise climatique.** D'ailleurs certains en tirent profit.

Il y a urgence : la transition climatique doit faire l'objet au plus vite de toutes mesures destinées à ralentir l'incontestable réchauffement climatique, mais ceci est une autre histoire : afin qu'il y ait encore un futur pour nos enfants, il faut encore se battre pour leur éviter la punition des errements des décideurs passés et actuels.

En cette fin d'année 2023 (qui a connu bien des évènements inquiétants) la liste *Transition et Solidarité pour Bischwiller* vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, dans l'espoir et la sérénité.

29/12/2023

Communauté d'Agglomération de Haguenau

Les temps forts de l'année 2023



Sur le terrain, à l'écoute

En 2023, avec les maires et le bureau, nous avons organisé deux tournées des chantiers et des aménagements financés par la CAH. Ces visites étaient articulées autour de la gestion des déchets, des zones d'activités économiques et de la jeunesse.
Nous sommes, en effet, particulièrement attentifs aux besoins des acteurs du territoire. C'est la raison pour laquelle l'Agglomération travaille sur des domaines du quotidien comme l'économie, l'emploi, les déplacements, le logement, l'aménagement du cadre de vie...

Pionniers dans le domaine de la démocratie participative, nous avons réuni l'ensemble des élus des 36 communes de la CAH en « Assemblée des conseillers municipaux ».
Ce fut l'occasion de solliciter leurs positionnements sur différents projets à mener, en 2024, comme le déploiement de la collecte des biodéchets.

Dans le même esprit, nous avons lancé la plateforme « Mes Services » qui facilite les interactions entre les habitants et l'administration de la CAH.

C'est grâce au partage, à la proximité et à l'intelligence collective que nous parvenons à préserver notre cadre de vie si agréable.

Je vous souhaite une très belle année 2024 !

Claude STURNI, Président de la CAH

De nouveaux services pour les familles

Augmenter les places de périscolaire

Plus de 1600 places ont été ouvertes depuis la création de la CAH en 2017, dont une centaine de plus, à nouveau, lors de la rentrée de septembre.
Les investissements se poursuivent (Schirrhein-Schirrhoffen, Mommenheim) pour répondre aux besoins des familles sur l'ensemble du territoire.

Le +
Un Forum de l'accueil familial a été organisé à Bischwiller pour les assistants maternels et les parents recherchant un mode de garde.



Préserver la qualité de l'eau

La CAH poursuit son engagement ! Parmi les investissements récents : le forage d'un puits à Oberhoffen-sur-Moder ou encore la modernisation du méthaniseur de la station d'épuration de Haguenau.

Le +
Des travaux ont permis de restaurer et de valoriser le cours d'eau du Rothbaechel dans sa traversée de Bischwiller.

Simplifier vos démarches administratives

La plateforme de démarches en ligne « Mes Services », accessible depuis le site web de la CAH, s'étoffe pour vous permettre d'effectuer de nombreuses démarches, de façon simple et sécurisée.

Le +
Des conseillers numériques aident les citoyens à être autonomes, et la CAH maintient toujours l'accueil de proximité dans ses services.

Toujours plus de nouvelles solutions pour se déplacer



Investir autour des gares

À Brumath, le parking Abfluss de 230 places a été ouvert cet automne. Et à Mommenheim, une soixantaine de places de stationnement ont également été créées.

Le +
Bientôt 600 autres places gratuites avec le futur parking silo en gare de Haguenau.

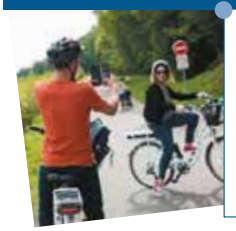
Oser le covoiturage !

La CAH, avec 5 autres intercommunalités d'Alsace du Nord, a lancé l'application Klaxit, une plateforme qui vous permet de réduire le coût de vos déplacements. Inscrivez-vous, des avantages vous sont réservés !

Le +
De nouvelles aires de covoiturage, comme à Haguenau avec le parking Louise-Amélie Leblois doté d'ombrières photovoltaïques.

Aménager des pistes cyclables

7 millions d'euros sont engagés pour l'aménagement de pistes cyclables aux 4 coins du territoire, pour des déplacements confortables et sûrs.



Le +
La fête du vélo 2023 a permis de découvrir la piste cyclable qui relie Bischwiller à Haguenau, le long de la Moder.

Le climat change, nous aussi !

Trier plus simplement

La CAH a accompagné tout au long de l'année les foyers dans le changement des consignes de tri des déchets.

Le +
La déchèterie de Niedermodern bientôt métamorphosée, sera plus accessible et sécurisée.

Réduire l'imperméabilisation des sols

Pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, la CAH a engagé des opérations de désimperméabilisation des parkings, des cours d'écoles et périscolaires... Des travaux qui permettent aussi de restaurer la biodiversité du sol.



Le +
Un animateur de la CAH vous conseille dans votre projet de déraccordement des gouttières.
03 88 73 71 71 / eau@agglo-haguenau.fr

Déployer un plan de sobriété énergétique

Les élus ont décidé des mesures d'économies dans les bâtiments communautaires. De plus, toutes les communes ont mis en place une extinction totale ou partielle de l'éclairage public.

Le +
Le remplacement accéléré des luminaires par des leds complète le dispositif d'extinction de l'éclairage.

Retrouvez toutes les informations de la Communauté d'Agglomération de Haguenau sur :
www.agglo-haguenau.fr, Facebook et le M'Hag


en'vie de Culture à Bischwiller
28 OCT.
> AVRIL 2024
BIENNALE
D'ART CONTEMPORAIN
DE BISCHWILLER
SYLVIE DE MEURVILLE
ARMIN GÖHRINGER
ROBERT SCHAD
FRANÇOIS WEIL
PRÉFET DU BAS-RHIN
La Région Grand Est
ALSACE
ALSACE VOSGES
MEDIACO
100% EAC